



"ITE AD JOSEPH" ALLEZ A JOSEPH!

XIX^{me} AN
 1903
 Revue
 Ste ad

ALLEZ
 vou
 N
 cun
 saint Joseph que
 ler sous vos rega
 humble et si gra
 ne vous êtes-vou
 donc être bon et
 té, lui que Jésus
 doit être compati
 de la pauvreté et
 Allons donc à lu
 surtout dans nos
 lir nos prières, à
 nous trouverons
 un gardien fidèle
 Vous ne vous é
 que vous avez ac

XIX^{me} ANNEE

1^{er} MARS



1903

N^o 3



Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

Allez à Joseph ! Allez à Joseph !

(Notre gravure)

ALLEZ à Joseph ! Est-il encore besoin, chers Lecteurs, de vous adresser cette invitation ?

N'est elle pas la conclusion toute naturelle de chacune des pages de votre *Prime* ? de cette belle Vie de saint Joseph que tous vous aurez entre les mains. En voyant se dérouler sous vos regards étonnés et attendris toutes les phases de la vie si humble et si grande, si pauvre et si riche du Père nourricier de Jésus, ne vous êtes-vous pas écriés bien souvent : « Que saint Joseph doit donc être bon et puissant, lui que Dieu a élevé à une si haute dignité, lui que Jésus s'est choisi pour gardien et pour protecteur ! Qu'il doit être compatissant ce Saint qui a connu comme nous les privations de la pauvreté et les angoisses de la souffrance physique et morale ! Allons donc à lui ! oui, allons à Joseph dans nos joies ; allons à lui surtout dans nos peines. Toujours nous le trouverons prêt à accueillir nos prières, à sécher nos larmes, à partager nos joies ! Toujours nous trouverons en lui un père plein de tendresse et de sollicitude, un gardien fidèle et vigilant, un protecteur fort et puissant. »

Vous ne vous êtes pas trompés, chers Lecteurs ; toutes les vertus que vous avez admirées une à une dans la vie du saint Patriarche,

SEPH !

toutes les faveurs dont le ciel l'a comblé, vous sont une garantie infail-
lible de sa bonté pour vous et de son crédit auprès de Dieu : ce ne
sera pas maintenant au sein de la gloire que diminueront sa vigilance
et sa sollicitude pour le corps mystique de son bien-aimé Jésus, dont
vous êtes les heureux membres. (I Cor. vi, 15)

Mais pour avoir part à toute l'abondance de ses bienfaits, il vous
faut imiter, chacun dans sa condition, les vertus que vous avez con-
templées dans cet admirable Saint. Allez tous à Joseph, *ite ad Joseph* ;
oui, allez à lui, mais que ce ne soit pas uniquement pour demander
des faveurs ; que ce soit aussi pour apprendre la pratique des ver-
tus chrétiennes. C'est le Vicaire de Jésus qui vous y invite.

Allez à Joseph, pères de famille ; ne trouvez-vous pas en lui la
sublime personnification de cette autorité, qui fait de vous les rois,
les prêtres, les *lieutenants* du bon Dieu au foyer domestique ?

Allez à Joseph, époux chrétiens ; en lui vous verrez l'exemple par-
fait de l'amour, de l'union, de la fidélité inviolable qui doivent faire
de vous un seul cœur et une seule âme, et qui doivent, par cette unité
de vie et d'aspiration, adoucir vos peines et vous faciliter le chemin
du ciel.

Allez à Joseph, vierges aimées de Dieu ; en lui vous avez un mo-
dèle et un protecteur de l'intégrité virginale ; vierge lui-même, Joseph
mérita par sa pureté sans tache de devenir le gardien du Roi des
vierges et de la Vierge des vierges. Le souffle infernal ne saurait
ternir un lis placé sous sa garde.

Allez à Joseph, vous tous que le malheur a visités ; en voyant ce
descendant de la race royale de David, dans son pauvre atelier d'Égyp-
te ou de Nazareth, gagner son pain à la sueur de son front, osez-
vous encore vous plaindre des revers de la fortune et des desseins
de la Providence ?

Allez à Joseph, vous aussi, riches, que Dieu a favorisés des biens de
la terre ; auprès de lui vous apprendrez quels sont les biens qu'il faut
désirer, les biens qu'il faut acquérir au prix de tous ses efforts.

Mais allez à Joseph, vous surtout, humbles, pauvres, ouvriers ;
Joseph, malgré le sang illustre qui coule dans ses veines, malgré son
union avec la plus grande et la plus sainte des femmes, malgré son
titre de père de Jésus, Joseph passe néanmoins sa vie à travailler et
demande à son labeur d'artisan tout ce qui est nécessaire à l'entre-
tien de sa famille. Ne serez-vous pas convaincus, à ce spectacle, que
votre humble condition n'a rien de méprisable, que le travail de

l'ouvrier, loin
joindre, être l
Joseph, co
d'âme, les pri
exemple n'est
vous encourag
droit de sortir
vous faire une s
de renverser l'
violence et à la
nos jours, ne te
ve les maux q
chers pauvres e
sables des sup
vous avec foi e
et sous la garde
ment, que vous
Allez à Josep

AVIS : Le p
bonne Sainte Ar
Beaupré plus g
Rivières qui tra
Le vapeur qui
de retour à Mont
Le prix des bil
2.10 pour les adu
Le pèlerinage
juillet prochain. I
juillet à 7 h. p. m.

(1) D'après l'encycl

l'ouvrier, loin de déshonorer, peut, au contraire, si la vertu vient s'y joindre, être la source d'une grande noblesse ?

Joseph, content du peu qu'il possède, supporte avec grandeur d'âme, les privations, ce cortège inséparable de la pauvreté : un tel exemple n'est-il pas capable de vous instruire, de vous consoler, de vous encourager ? A cette vue, rappelez-vous que, si vous avez le droit de sortir, par des moyens légitimes, de votre pauvreté et de vous faire une situation meilleure, vous n'avez pas, cependant, le droit de renverser l'ordre établi par la Providence divine. Le recours à la violence et à la révolte, moyen, hélas ! si fréquemment employé de nos jours, ne tourne d'ordinaire qu'au détriment des pauvres et aggrave les maux qu'il devait guérir. Aussi, si vous voulez être sages, chers pauvres et chers ouvriers, méprisez plutôt les promesses irréalisables des suppôts de Satan, déguisés en anges de lumière ; mettez-vous avec foi et confiance sous la protection du Patron des ouvriers et sous la garde maternelle de la sainte Eglise. C'est là, et là seulement, que vous trouverez le remède à tous vos maux !

Allez à Joseph ! *Ite ad Joseph !* (1)

FR. MARIE-ANSELME O. F. M.

AVIS : Le pèlerinage annuel des SŒURS du Tiers-Ordre à la bonne Sainte Anne est fixé au 6 juin. C'est le nouveau bateau le *Beaupré* plus grand, plus rapide et mieux aménagé que le *Trois-Rivières* qui transportera les pèlerins.

Le vapeur quittera le quai Bon-Secours le samedi 6 juin et sera de retour à Montréal le lundi 8 juin avant 6 h. a. m.

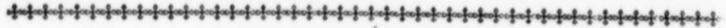
Le prix des billets est le même que celui des années précédentes : 2.10 pour les adultes ; 1.10 pour les enfants.

Le pèlerinage annuel des FRÈRES du Tiers-Ordre est fixé au 26 juillet prochain. Les pèlerins partiront par le *Beaupré*, le samedi 25 juillet à 7 h. p. m. et au retour s'arrêteront au Cap de la Madeleine.

(1) D'après l'encyclique de Léon XIII (15 août 1889).



Direction des Fraternités



Assemblées Mensuelles



PRÈS avoir étudié la constitution et le fonctionnement du Discrétoire, après avoir traité le sujet de la visite canonique, entretenons nos Lecteurs du point relatif à la réunion mensuelle. La Fraternité ne se comprendrait guère ou du moins ne serait que bien languissante sans les assemblées régulières, elles servent en effet de trait d'union entre tous les membres dispersés de la Fraternité. Rien d'é-

tonnant par conséquent que saint François, en législateur habile, ait fait de la réunion mensuelle un point spécial de sa Règle.

Les Tertiaires doivent donc s'y rendre par esprit de soumission à leur Règle et pour jouir des nombreux avantages qui en découlent. Ces réunions en effet les font prier en commun avec leurs Frères et leurs Sœurs et par suite donnent à leurs prières une plus grande efficacité. C'est dans ces réunions que le Tertiaire apprend ses devoirs d'état ; c'est là qu'il est encouragé à les bien remplir ; là qu'il fait un retour sur lui-même et un examen de conscience bien salutaire. C'est en y assistant qu'il gagne la précieuse faveur d'une indulgence plénière et qu'il peut recevoir plus facilement les absolutions générales et les bénédictions papales auxquelles il a droit. De plus, le temps consacré à ces réunions est le plus souvent un temps dérobé aux préoccupations et aux plaisirs du monde et employé tout entier à la gloire de Dieu et à la sanctification de son âme.

Les Tertiaires y assisteront donc avec une parfaite régularité, sachant s'imposer le dérangement, la fatigue, les sacrifices nécessaires ; ils ne s'en abstiendront que pour des raisons majeures, à regret, et en ayant soin de se faire excuser auprès des supérieurs. Présents ils y prieront avec ferveur, s'y montreront pleins de déférence, d'affection et de dévouement à l'égard des supérieurs et de leurs Frères et Sœurs :

ils y
conse
renou
plus l
Un
et de
toires.
de se
Dans
ble, si
trée p
nion c
La
touteff
princip
confor
formén
Messe,
édifian
réunion
ou à u
d'objec
Quai
ment la
comme
l'Ordre,
un céré
Si les
d'abord
deux à
ment et
on peut
On ce
correspo
le matin
laudes si
mément
Après
semblée

ils y recueilleront avec humilité et docilité les enseignements et les conseils qui leur seront donnés et ne s'en retourneront qu'après avoir renouvelé la résolution d'être des Tertiaires encore plus réguliers et plus fervents.

Un point nous paraît de la plus haute importance, c'est de s'assurer et de tenir compte de l'exactitude des membres aux réunions obligatoires. Lorsque la Fraternité est peu nombreuse et que tout le monde se connaît, cela est facile, mais encore faut-il en prendre note. Dans les Fraternités plus nombreuses, la chose deviendrait impossible, si l'on n'avait recours à certains moyens tels que les cartes d'entrée portant le nom de la personne et, si l'on veut, la date de la réunion ou le catalogue confié à la charge d'un membre consciencieux.

La Règle ne prescrit qu'une seule réunion par mois ; ils serait bon toutefois de ménager aux Tertiaires quelques réunions extraordinaires, principalement aux jours de fête de l'Ordre. Ces jours-là au moins, conformément à la lettre de l'ancienne Règle et par conséquent conformément à l'esprit du Tiers-Ordre, les Tertiaires assisteraient à la Messe, feraient la communion générale et entendraient une allocution édifiante sur le Saint, dont on célèbre la fête. Pour ce qui regarde la réunion mensuelle, il est de toute prudence qu'elle soit fixée à un jour ou à une date invariable, si l'on ne veut pas se butter à une foule d'objections et constater des absences nombreuses pour cause d'oubli.

Quant à la manière de procéder dans les réunions, elle est complètement laissée à la discrétion du Père Directeur de la Fraternité, mais comme en tout on aime à interroger la tradition et les usages de l'Ordre, nous croyons faire plaisir à nos Lecteurs en leur soumettant un cérémonial à suivre dans ces circonstances.

Si les Tertiaires assistent aux réunions en costume, ils doivent tout d'abord se rendre au vestiaire, pour s'en revêtir ; ils viennent ensuite deux à deux, font la genuflexion devant l'autel, se saluent mutuellement et se rendent à leurs places respectives. Pendant ce temps on peut chanter un cantique ou réciter quelque prière en commun.

On commence par psalmodier ensemble la partie de l'Office divin correspondant à l'heure de la réunion : Prime ou Tierce etc. si c'est le matin ; vêpres ou complies si c'est dans l'après-midi ; matines ou laudes si c'est le soir. Cet Office est récité en deux chœurs et conformément au bréviaire et au cérémonial.

Après la récitation de l'Office, le Directeur récite les prières de l'assemblée proprement dite, telles qu'elles se trouvent dans le rituel de

l'Ordre. Puis il donne l'instruction précédée ou suivie des annonces ou avis opportuns. Ces avis sont très importants et peut-être même qu'ils constituent le point le plus nécessaire ; c'est en effet surtout par les avis bien donnés que le Directeur conduit sûrement une Fraternité, corrige ou prévient le abus. Ces avis peuvent avoir pour objet : 1° Ce qui s'est passé d'intéressant pour les Tertiaires depuis la réunion précédente ; 2° les réclamations diverses ; 3° les décès survenus parmi les Tertiaires de la Fraternité ; 4° les admonitions générales et même particulières, s'il en était besoin ; 5° les résolutions prises et les observations faites au Discrettoire ; 6° les fêtes, les cérémonies et les indulgences du mois suivant ; 7° les noms des nouveaux membres admis, à titre soit de postulants, soit de novices soit de profès etc. etc.

Pour ce qui concerne l'instruction, N. B. P. saint François ayant déterminé lui-même dans la Règle ce qui doit être la matière ordinaire des exhortations à faire aux Frères et aux Sœurs, les Directeurs auront soin de se conformer à cette prescription. Or la Règle ramène à deux les sujets que l'on doit le plus souvent traiter dans les assemblées du Tiers-Ordre, savoir : la pratique de la pénitence et les œuvres de miséricorde. La vie pénitente pour les Tertiaires consistant surtout dans l'exacte observance de leur Règle, le développement littéral et ascétique du texte lui-même est le genre d'instruction le plus naturellement adapté à la vocation des Frères et des Sœurs. De plus, la charité ingénieuse du Tiers-Ordre a embrassé toutes les œuvres de miséricorde tant spirituelles que corporelles ; rien n'a échappé au zèle des Tertiaires, ils se sont occupés tout à la fois des enfants, des vieillards, des malades, des orphelins, des veuves, des prisonniers, des pécheurs repentants, des pauvres et des ignorants. Chaque Fraternité doit être par vocation et par état ce qu'est la conférence de saint Vincent de Paul la mieux organisée. Dans ces instructions on s'inspirera autant que possible des auteurs, des maximes, et des exemples des Saints de l'Ordre, qui fournissent une matière utile et abondante.

L'instruction est suivie de la récitation des prières indiquées dans le Rituel. On pourra y ajouter la récitation de quelques *Pater* et *Ave* ou de la Station du Saint Sacrement aux intentions des personnes qui se sont recommandées aux prières de l'assemblée. On terminera le tout, soit par la récitation d'une heure de l'Office, soit par le chant d'un cantique, soit encore et mieux par la bénédiction du T. S. Sacrement.

Afin de mettre en pratique la recommandation faite au chapitre

deux
sources
charité,
réunion
monte
revivre
pieuse
aux pau
soit dar

L'Ass
trent de
leur den
posés et
qués.



U



Chapit
avait ma



toute la pr
ses désirs.

Le bien
parole et l
jette-toi au

deux de la Règle : « Ils mettront en commun, chacun suivant ses ressources, une somme d'argent etc. » afin aussi d'entretenir l'esprit de charité, les Tertiaires ne négligeront pas de faire la quête dans leurs réunions. Cet usage de la quête dans les assemblées des fidèles remonte aux temps apostoliques. Saint François d'Assise voulant faire revivre ces jours de ferveur et de charité ne pouvait négliger cette pieuse pratique. Le revenu de cette quête, d'après la Règle, est destiné aux pauvres et au culte soit dans la Fraternité, soit dans la paroisse soit dans les Missions.

L'Assemblée terminée les Tertiaires revêtus de leur costume se retirent deux à deux et se rendent au vestiaire. Tous s'en retournent à leur demeure, l'esprit pénétré des enseignements qui leur ont été exposés et le cœur rempli des sentiments qui leur ont été communiqués.

F. BERCHMANS MARIE, O. F. M.

(A suivre)

Nouvelles Petites Fleurs Franciscaines

Chapitre ix. — De la pénitence qu'il imposa à un Frère qui avait mal jugé un pauvre.



LE bienheureux François étant allé, un jour, prêcher dans une certaine localité, un pauvre vint à sa rencontre. Touché de compassion à cette vue, le Saint se mit à faire remarquer à son compagnon le dénuement et les infirmités du misérable, mais le Frère s'imagina de lui répondre : « C'est vrai, cet homme semble assez misérable ; mais, qui sait ? Il n'est peut-être pas, dans

toute la province, quelqu'un qui soit plus riche que lui par l'âpreté de ses désirs. »

Le bienheureux, aussitôt, le réprimanda avec indignation de cette parole et lui dit : « Va, dépouille-toi de ta tunique et, ainsi dépouillé, jette-toi aux pieds de ce pauvre. Confesse-lui l'offense que tu lui as

faite en parlant mal de lui. » Et il ajouta : « Peux-tu l'ignorer ? Ce n'est pas seulement contre lui que tu as péché, c'est aussi contre le Christ. Lorsque tu vois, en effet, un pauvre, tu dois considérer en même temps celui au nom de qui il vient, c'est-à-dire le Christ qui a voulu, ici-bas, embrasser notre pauvreté. »

Chapitre x. — D'un Frère qui ne priait ni ne travaillait, mais mangeait bien.

Aux premiers temps de l'Ordre, il y avait parmi eux un certain Frère qui priait peu, ne travaillait pas du tout et se refusait à aller mendier ; mais, en revanche, avait bon appétit. Le bienheureux François, remarquant tout cela et éclairé, au reste, par l'Esprit-Saint, reconnut bien vite que c'était un homme charnel et lui dit : « Dehors, Frère mouche, qui veux vivre des fatigues de tes frères et demeurer oisif dans l'œuvre de Dieu, comme le frelon qui n'est bon à rien, ne travaille pas et se nourrit de la récolte laborieuse des abeilles ! » Et ce grossier personnage, s'en allant, en effet, abandonna la vie religieuse.

Chapitre xi. — Comment saint François porta dans son cœur la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, depuis le jour où il entendit les paroles du crucifix de Saint-Damien, jusqu'à sa mort.

Saint François avait entendu la voix du crucifix de Saint-Damien. Dès cette heure, son âme fut blessée et attendrie, au souvenir de la passion du Seigneur, et, tant qu'il vécut, il porta les blessures du Christ dans son cœur. On en eut, dans la suite, une preuve magnifique et manifeste, lorsque les stigmates de ces divines blessures se renouvelèrent merveilleusement dans son corps et cela avec une incontestable évidence.

Désormais, en outre, il affligea et châtia son corps par de rudes macérations, se montrant sans pitié pour lui-même, en santé comme en maladie, et ne se relâchant jamais de ses rigueurs. Aussi confessait-il au jour de son trépas, qu'il avait trop cruellement maltraité son frère âne, c'est-à-dire son corps.

Un jour il se promenait seul près de l'église Notre-Dame de la Portioncule, en pleurant et se lamentant à haute voix. L'ayant entendu, un homme de grande dévotion s'imagina qu'il était malade ou avait quelque chagrin naturel et il lui demanda, mû de pitié pourquoi il pleurait si amèrement. « Ah ! dit-il, je pleure la passion de mon

Seigneur Jésus
vers entier la
pleurer à son t

Souvent, au
raison, ses yeux
tout tachés de
avait pleuré ave
ce. Non seulem
geait dans les l
gémissements, i
tenait de boire
ger, en mémoire
sion du Seigneu

Lorsqu'il éta
avec des séculie
lui servait que
recherchés, il y
peine, s'ingénia
quelque raison
ne s'aperçut pas
de mortification.

Lorsqu'il mar
ses frères, il s
souvent de cend
riture qu'on lui
alléguant pour p
sœur cendre est

Un jour qu'il é
dre son repas, ur
dit que la bie
Vierge Marie s
pareille circonsta
rien eu à donner
sourir de douleur
terre. Bien des fo
dre sa nourriture,
plongé qu'il était
lait pour lors être
recommandait au

l'ignorer? Ce
aussi contre le
considérer en
e Christ qui a

ne travaillait,

eux un certain
refusait à aller
e bienheureux
l'Esprit-Saint,
dit : « Dehors,
s et demeurer
bon à rien, ne
abeilles ! » Et
a vie religieuse.

dans son cœur
is le jour où il
isqu'à sa mort.

Saint-Damien.
souvenir de la
es blessures du
preuve magnifi-
tes blessures se
ela avec une in-

os par de rudes
en santé comme
Aussi confessant
nt maltraité son

Dame de la Por-
L'ayant entendu,
malade ou avait
pitié pourquoi il
passion de mort

Seigneur Jésus-Christ et je ne devrais pas rougir d'aller dans l'univers entier la pleurer ainsi à haute voix ! » Alors celui-ci se prit à pleurer à son tour, de toutes ses forces.

Souvent, au sortir de l'oraïson, ses yeux semblaient tout tachés de sang, tant il avait pleuré avec abondance. Non seulement il s'affligeait dans les larmes et les gémissements, mais il s'abstenait de boire et de manger, en mémoire de la passion du Seigneur.

Lorsqu'il était à table avec des séculiers et qu'on lui servait quelques mets recherchés, il y touchait à peine, s'ingéniant à trouver quelque raison pour qu'on ne s'aperçût pas de son acte de mortification.

Lorsqu'il mangeait avec ses frères, il saupoudrait souvent de cendre la nourriture qu'on lui présentait, alléguant pour prétexte que sœur cendre est chaste.

Un jour qu'il était à prendre son repas, un Frère lui dit que la bienheureuse Vierge Marie s'était, en pareille circonstance, trouvée dans un tel dénuement qu'elle n'avait rien eu à donner à son Fils. Aussitôt l'homme de Dieu poussa un soupir de douleur et, se retirant de table, voulut manger son pain à terre. Bien des fois, à peine s'était-il assis et avait-il commencé à prendre sa nourriture, qu'il s'arrêtait et cessait de manger ou de boire, plongé qu'il était en la contemplation des choses célestes. Il ne voulait pour lors être troublé ni interrompu par aucune parole et il recommandait aux Frères, lorsqu'ils l'entendraient soupiner et se



plandre ainsi du fond du cœur, de louer Dieu et de prier pour lui avec ferveur. Nous avons parlé incidemment ici de ses pleurs et de son abstinence, afin de montrer comment après la vision qu'il avait eue et après les paroles du crucifix, il fut, désormais et jusqu'à son trépas, conforme à la Passion de Jésus-Christ.

Chapitre xii. — Comment les récréations qu'il prenait parfois se terminaient par des larmes de compassion sur les souffrances du Christ.

Enivré d'amour et de compassion pour le Christ, ne pouvant contenir les suaves mélodies qui s'échappaient à flots de son cœur, le bienheureux François se mettait souvent à chanter en français ; il exprimait, volontiers, les accents joyeux et brûlants que l'Esprit-Saint murmurait en secret à son oreille.

Parfois même, il ramassait à terre un morceau de bois, qu'il mettait sur son bras gauche, et promenant dessus un autre morceau de bois, en guise d'archet, il faisait le geste de jouer du violon ou d'un autre instrument analogue, tandis qu'il célébrait en français Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ces accès d'allégresse, ces chants de joie, se terminaient par des gémissements et des larmes sur la Passion du Sauveur. Oubliant l'instrument improvisé qu'il tenait entre ses mains, il demeurait d'ordinaire, comme en extase, les yeux fixés vers le ciel.

Chapitre xiii. — Que saint François ne prenait aucun soin de ses infirmités, à cause de sa dévotion à la Passion du Christ.

En mémoire de la Passion, le bienheureux François se mortifiait dans son corps et dans son âme, sans même prendre aucun soin de ses infirmités, si brûlant était son amour ! si vive sa compassion aux douleurs et aux souffrances du Christ. Ainsi, durant de longues années, il eut à supporter de cruelles maladies de l'estomac, du foie et de la rate, maladies qui le conduisirent au tombeau ; de plus, après son retour d'Orient, ses yeux furent livrés à la torture par des douleurs cuisantes qui ne disparurent jamais non plus ; malgré cela, il ne se procurait aucun soulagement.

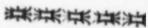
Il continuait toujours comme par le passé d'infliger à son corps des austérités de toute sorte. Même quand la lumière de ses yeux menaça de s'éteindre, il refusa encore de se faire soigner. Ce que voyant, le cardinal d'Ostie le prit en commisération et lui adressa

cette réprim
« çois, dit-il,
« et votre vi
« et de l'Egl
« frères, vot
« leur égard,
« Faites-vous

Cette con
vait en effet
désir de mar
source intari

Chapitre
pagnons qui

Un jour, le
gnons qui av
manifeste au
chés ? Que c
pardonner da
tu as été priv
de paraître to
abattement ni



Le 8
ce
re
so

pressés dans le
qu'il se montre
monie, l'église

cette réprimande adoucie par une tendresse extrême : « Frère François, dit-il, vous avez tort de refuser tout soulagement. Votre santé et votre vie importent beaucoup au bien de vos frères, des séculiers et de l'Eglise entière. Vous ne cessez de compatir aux maux de vos frères, votre cœur est toujours rempli de tendresse et de bonté à leur égard, ne soyez donc pas dur pour vous-même dans la maladie. Faites-vous soigner, soulagez vos douleurs, je vous l'ordonne. »

Cette conduite de notre Séraphique Père n'est pas étrange, il trouvait en effet de la saveur dans les amertumes, car son humilité et son désir de marcher sur les traces du Fils de Dieu étaient pour lui la source intarissable d'une très grande suavité.

Chapitre xiv. — Comment il réprimanda l'un de ses compagnons qui montrait un visage triste.

Un jour, le bienheureux François, apercevant un de ses compagnons qui avait le visage triste, le réprimanda et lui dit : « Pourquoi manifester au dehors la peine que tu ressens ? As-tu commis des péchés ? Que ce chagrin soit entre Dieu et toi ; prie le Seigneur de te pardonner dans sa miséricorde et de te rendre la joie du salut dont tu as été privé par tes offenses. Mais, devant moi et les autres, tâche de paraître toujours gai ; le serviteur de Dieu doit ne laisser lire ni abattement ni trouble sur son visage.

(A suivre.)



Nouvelles de Rome



Le 8 décembre à Rome. — La fête de l'Immaculée Conception à Rome est une fête d'obligation et très populaire ; le bon peuple romain conserve précieusement le trésor de la foi et, le 8 décembre, on le voit se rendre à flots pressés dans les églises pour assister à la Messe. C'est à la Messe qu'il se montre vraiment croyant : en dehors de cette auguste cérémonie, l'église devient très facilement pour lui un abri contre la pluie.

Il n'est pas rare de le voir assez indifférent aux beaux sermons annoncés par toute la presse locale. Il n'est pas rare non plus de voir très peu de monde aux prédications solennelles et il est moins rare de voir ce monde courir, circuler dans l'église, pendant que l'infortuné prédicateur parle sans être écouté ; mais le dimanche matin à la Messe il faut vraiment admirer le recueillement des assistants ; il est surtout frappant chez les hommes, chez les jeunes gens, chez les enfants, ils y vont aussi nombreux que les femmes et ils s'y tiennent bien mieux. Debout, immobiles, silencieux, le regard fixé sur l'autel, ils paraissent contempler pour la première fois les cérémonies de l'auguste Sacrifice. C'est là le beau spectacle que nous avons à Saint-Antoine. Tous les dimanches et à chaque fête d'obligation, il y a une messe toutes les demi-heures de 4 ½ h. à 11 ½ h. j'estime à près de 4,000 personnes, chaque dimanche, la foule qui vient accomplir chez nous le précepte de l'assistance à la sainte messe.

Le matin de l'Immaculée Conception, cette foule me parut encore plus considérable : pendant plus de six heures, les pieux fidèles se succédèrent nombreux à chacune de nos Messes.

Le Rév. Père Vicairé Général officia à la messe solennelle, il avait présidé la veille les premières Vêpres. Le chant solennel de complies et un beau sermon terminèrent cette journée du 8 décembre qui résume pour les Frères Mineurs de si glorieux et de si doux souvenirs.

Mgr Bruchési à Saint-Antoine. — Mgr Bruchési archevêque de Montréal (Canada), durant le séjour qu'il a fait à Rome est venu faire une visite à Saint-Antoine. Mgr Bruchési, en 1890, était l'un des secrétaires de Mgr Fabre son prédécesseur. Sa Grandeur a eu l'amabilité de rappeler au Rév. P. Othon qu'il avait assisté, le 24 juin 1890, à sa prise de possession du couvent provisoire que l'excellent curé de Saint-Joseph lui avait offert, tout à côté de son Eglise. Mais en douze ans, que de changements et quels merveilleux accroissements ! Le couvent de Montréal à déjà fondé celui de Québec et, le Canada étant le pays de la liberté sous le régime monarchique, qui sait si... mais passons.

Le Pape et les Franciscaines Missionnaires. — La Très R^{de} Mère Supérieure Générale des Franciscaines Missionnaires de Marie, a été reçue le 19 décembre en audience privée par le Souverain Pontife. Sa Sainteté a eu pour la vénérable Fondatrice les paroles les plus paternelles. Le Seigneur continue à répandre ses

bénédictions dans la chapelle à la cérémonie à laquelle les premiers des missions :

Noël à R

que lui donne pontificales.

ques usages c

autres grand

bien sous le c

on se raconte

sonnent à la v

pandu qu'en

Mineurs ont c

tique inaugure

Greccio. A R

rive droite du

Ripa également

Saint-Da

le commun de

au 29 décemb

Saint-Antoine,

complimentée

international.

D'abord, le

généraux et to

les Pères Lect

partout ont la

Heureuse jeun

les autres Prov

note particulièr

recueillie de les

langage pour ol

(1) Dans un grand nombre de chapelles ou aubettes en décembre, jour où coïncide Noël, on lit par la lettre O.

bénédictions sur son jeune Institut. Le 8 décembre, s'accomplissait dans la chapelle de la maison généralice à Rome une magnifique cérémonie à laquelle prenaient part une trentaine de religieuses, soit pour les premiers vœux, soit pour les vœux perpétuels. Les départs pour les missions sont toujours fréquents et désirés par ces saintes filles.

Noël à Rome. — La fête de Noël, à Rome, a toutes les beautés que lui donnent les pensées de la foi et la splendeur des cérémonies pontificales. Mais elle n'est pas encadrée dans nos gracieux et poétiques usages de France. Aussi paraît-elle un peu trop semblable aux autres grandes fêtes, pour ceux qui sont nés au pays d'Arvor ou bien sous le ciel des Pyrénées et autres lieux. Là, dès les grandes O on se raconte à la veillée les jolies légendes, tandis que les cloches sonnent à la volée. (1) Même l'usage des crèches est bien moins répandu qu'en France. Il faut reconnaître cependant que les Frères-Mineurs ont conservé gracieusement le souvenir de cette pieuse pratique inaugurée par saint François d'Assise lui même dans la forêt de Greccio. A Rome, la crèche du Sacro Bambino est admirable ; sur la rive droite du Tibre, celle de notre couvent de San-Francesco à Ripa également bien réussie attire aussi beaucoup de visiteurs.

Saint-David. — La fête de saint David, roi, passe inaperçue pour le commun des fidèles ; dans le Martyrologe romain elle est marquée au 29 décembre. C'est la fête de notre R^m Père Vicaire Général. A Saint-Antoine, elle ne passe pas inaperçue. La veille, sa Paternité est complimentée séparément par tous les corps constitués du Collège international.

D'abord, le T. R. P. Procureur général lui présente les définites généraux et tout le personnel de la curie généralice ; puis, viennent les Pères Lecteurs ; enfin en troisième lieu les Etudiants, qui comme partout ont la meilleure part, pour bien dire et pour bien recevoir. Heureuse jeunesse ! Mais elle n'est pas jalouée ici, pas plus que dans les autres Provinces. Dans ce concert des âmes, chaque groupe a sa note particulière. Aux vénérables définites l'expression calme et recueillie de leur dévouement, aux éminents Lecteurs l'atticisme du langage pour offrir leurs souhaits. . . mais laissons aux Etudiants les

(1) Dans un grand nombre de diocèses de France, il est d'usage de sonner les *aubades* ou *aubettes* en mettant les cloches à la volée tous les soirs, à partir du 17 décembre, jour où commence la série des Antiennes de Magnificat qui toutes débutent par la lettre O.

chaudes protestations des cœurs débordants de jeunesse, d'enthousiasme et de piété filiale. Ils ont offert à Sa Paternité un Album gracieusement imaginé pour faire passer sous ses yeux chaque nation avec un saint de l'Ordre. La France y figure avec saint Louis, roi. Le saint roi David n'a pas été oublié c'est à lui que l'on a confié les nombreuses et ferventes prières qui ont été faites en ce jour pour notre R^me Père Vicaire Général.

Nos souhaits sont certainement allés au cœur de notre vénéré Père, le successeur de François d'Assise ; espérons que le saint Roi David aura fait arriver nos prières au Cœur de Jésus.

Fête de l'Epiphanie à l'Ara-Cœli. — La fête de l'Epiphanie renouvelle chaque année, dans notre couvent de l'Ara-Cœli, la magnifique manifestation de foi du peuple romain, envers le Sancto-Bambino. Bien que plusieurs fois séculaire, ce spectacle est toujours nouveau par la foule extraordinaire qui, ce jour-là vient adorer le Divin Enfant. Les prédications enfantines du 26 décembre au 6 janvier ont également toujours le même succès, dans ce sens que ces angéliques prédicateurs, sont toujours entourés et écoutés très attentivement par un auditoire des plus sérieux.

Le Cardinal Parocchi. — Tous les journaux ont annoncé la mort du Cardinal Parocchi. Il était fort jeune lorsque Pie IX le nomma cardinal : maintenant il ne reste plus de ce Pontificat que Sa Sainteté Léon XIII et le cardinal Oreglia. La santé du Souverain Pontife se maintient toujours admirablement.

Mgr Schapman. — La Hollande vient de faire une grande perte en la personne de Mgr Hermann Schapman protonotaire apostolique, *a. i. p.*, Président du Club des Députés catholiques de la Hollande, de la seconde Chambre des Etats Généraux. Il n'était âgé que de cinquante-huit ans ; il en avait à peine vingt-neuf quand il entra au Parlement de Hollande, Mgr Schapman fut le premier prêtre catholique qui parut à cette assemblée dans laquelle il mérita de conserver toujours l'une des places les plus honorables par son talent oratoire, par son attitude de député catholique et par son patriotisme éclairé. Dans cet ordre d'idées peu de carrières ont été plus laborieuses et plus brillantes que la sienne : il a eu les triomphes de l'orateur, les joies du député patriote, enfin les consolations désirées par un cœur de prêtre catholique. Mgr Schapman jouissait de l'estime universelle, Léon XIII avait pour lui une bienveillance particulière. Aussi à Rome et en Hollande l'émotion a-t-elle été grande quand on

a appr
chez l
le méc
hollan
vraime
quemr
présen
quarar
seigne
lui, Mg
murmu
au Tie
sise av
chrétie
Patriar
francise
soin, à
François
Dieu, le
dans ur
prélats
S'il eut
de lui,
dans la
té, si ce
Vatican
L'image
ques et
MOR
l'Ordre
leureuse
Assise, z
ans don
me auto
fès du c
sivement
Sainte, I
Cortone,
mettre d

a appris que l'illustre député se trouvait en danger de mort. Il était chez les Franciscaines Missionnaires de Marie, le docteur Laponi, le médecin même de Léon XIII veillait sur lui ; de jeunes prêtres hollandais l'entouraient d'un dévouement filial ; les religieuses étaient vraiment pour lui des anges de charité. Le Vatican demandait fréquemment par téléphone de ses nouvelles, de nombreux visiteurs se présentaient à la porte du couvent pour en avoir ; un jour, plus de quarante télégrammes venus de Hollande, demandaient des renseignements sur son état. Pendant que l'on s'agitait ainsi autour de lui, Mgr Schapman était tout entier aux choses du ciel, ses lèvres murmuraient constamment des prières. Le T. R. P. Othon le reçut au Tiers-Ordre. Le vénéré malade disait que saint François d'Assise avait été toujours pour lui l'idéal du rénovateur de la société chrétienne, et pour bien affirmer sa dévotion envers le Séraphique Patriarche il demanda à être revêtu, après sa mort, du grand habit franciscain. Ce prêtre qui avait eu tous les succès, éprouvait le besoin, à cette heure, de se réfugier dans le souvenir et l'humilité de François d'Assise. C'est dans ces sentiments qu'il rendait son âme à Dieu, le matin du 21 janvier. Quelques instants après il était exposé dans une chapelle ardente. Pendant deux jours, cardinaux, évêques, prélats et fidèles de tout rang ont défilé devant sa dépouille mortelle. S'il eut été revêtu des ornements pontificaux, il aurait encore parlé de lui, de ses labeurs, et de l'estime dont on l'entourait. Enveloppé dans la bure franciscaine il disait éloquemment : *Tout n'est que vanité, si ce n'est aimer et servir Dieu !* Mgr Schapman a été inhumé au Vatican dans le cimetière Teutonique à côté de Mgr de Mérode. L'image funéraire gravée pour lui mentionne tous ses titres honorifiques et termine par celui de Tertiaire franciscain.

Mort de Mgr Corbelli. — Un grand deuil est venu affliger l'Ordre des Frères-Mineurs. Le 22 janvier, après une longue et douloureuse agonie Mgr Guy Corbelli s'endormait dans le Seigneur à Assise, au couvent de la Portioncule ; il était âgé de soixante deux ans dont près de quarante quatre de profession religieuse. Une plume autorisée racontera la vie et les travaux de l'auguste défunt. Profès du couvent de la Portioncule le Père Guy Corbelli devint successivement gardien de Sainte-Marie de la Portioncule, custode de Terre-Sainte, Délégué et Vicaire Apostolique de l'Egypte, enfin Evêque de Cortone, son pays natal. De précoces infirmités l'obligèrent à se démettre de ce dernier siège : S. S. Léon XIII le nomma archevêque

titulaire d'Hilopolis. A l'exemple de notre Séraphique Père Mgr Guy Corbelli a voulu mourir là ou il avait commencé à vivre de la vie religieuse, tout à côté de la Portioncule, l'humble berceau des Frères-Mineurs.

Visites à Saint-Antoine.— Pendant le mois de janvier plusieurs augustes visiteurs sont venus au collège international de Saint-Antoine. Signalons : Mgr l'Evêque de la Martinique Mgr de Cosmont. Les désastres récents de son diocèse, la disparition de la ville de Saint-Pierre et les malheurs qui semblent encore menacer ses diocésains, créaient autour de sa personne comme un courant de vénération et de compatissante curiosité. La visite de Mgr Denéchau, évêque de Tulle, n'a pas été moins remarquée. A Rome comme en France on admire son apostolique fermeté. Le T. R. P. Othon a été heureux de pouvoir affirmer à Sa Grandeur que les Frères-Mineurs d'Aquitaine, quelle que soit la distance qui les sépare de leur Province, révèrent toujours en sa personne avec un sentiment de reconnaissance profonde, l'ange gardien du Sanctuaire de Brive.

Aux derniers jours de janvier arrivait aussi le T. R. P. Léonard d'Estaires, Provincial de la Province de France. Sa Paternité avait pour socius le bon frère Gustave, dont les années pas plus que les fatigues ne peuvent altérer la séraphique et communicative gaîté.

Départ pour l'Afrique.— Une émouvante cérémonie s'accomplissait dans la chapelle des Franciscaines Missionnaires de Marie, presque au lendemain des funérailles de Mgr Schapman : c'était le départ de plusieurs de ces religieuses pour l'Afrique. La sainte obéissance les envoyait sur le continent noir exercer l'apostolat de la charité. Une foule nombreuse et distinguée assistait à la cérémonie qui était présidée par le R. P. Lemius de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée à laquelle appartenait la mission du Zoulouland. Que les anges du ciel accompagnent ces anges de la bonne nouvelle.

(*Le Minorite*)

O doux Jésus, à l'heure où je m'éveille,
Toujours à Vous mon premier souvenir...
Même la nuit, alors que je sommeille,
Mon cœur ne bat qu'afin de Vous bénir.
Dans mes labeurs, pendant que je travaille,
Je pense à Vous, et tout mon cœur bondit !
Et de tendresse et d'amour je tressaille,
Quand près de moi, votre Nom se redit.

(*Lyre Séraphique.*)



lui vin
à la re
encour
volont
propos
une as
catholi
catéchi
1000 e

Fra
tre les
ses les
chaque
testatio
« D'ici
Congrég
tent : d'a
sion des
De la so
pr. chain
de Franc
trève ser
millions
taires ne
est d'ané
Plusiet
ont déno
religieux
« Beaultie
« l'Europ



Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Palestine. — Durant la dernière famine qui désola la ville d'Alep, tout le monde put admirer le dévouement du P. Raphaël Carmela, franciscain, qui fut vraiment pour les classes pauvres, l'ange du salut. Les Tertiaires lui vinrent puissamment en aide. Ceux-ci parcouraient les maisons, à la recherche des miséreux, pour leur distribuer des aumônes et les encourager à la patience, en même temps qu'à la soumission à la volonté de Dieu. Ces vaillants Tertiaires d'Orient méritent d'être proposés comme modèles à ceux de nos pays. Ils ont créé entre eux une association dans le but de fonder un refuge pour les ouvriers catholiques. Ils viennent en aide aux Pères dans l'enseignement du catéchisme et chaque semaine font la classe eux-mêmes à plus de 1000 enfants.

France. — Inaugurée en juillet 1901 par la loi sur ou plutôt contre les associations religieuses, la persécution à laquelle sont soumises les Congrégations en France touche à la crise aiguë et soulève chaque jour en France les applaudissements des sectaires et les protestations des vrais amis de la liberté. On nous écrit à ce sujet :

« D'ici quelques jours, la Chambre des députés aura à statuer sur le sort de 54 Congrégations. D'ores et déjà, il est facile de prévoir le résultat. Car, non content d'avoir obtenu du Conseil d'Etat un changement de procédure, la commission des Congrégations se propose de demander à la Chambre d'abrèger les débats. De la sorte, cette question serait plus vite réglée. Aussi, peut-on s'attendre à un prochain et fatal dénouement. Le bloc gouvernemental désire à tout prix chasser de France tous les Ordres religieux. Il est bien à craindre qu'il n'y réussisse. Une trêve serait nécessaire actuellement pour favoriser l'emprunt de 1 milliard 500 millions que veut faire l'Etat dont la banqueroute est imminente. Mais, les sectaires ne veulent pas en entendre parler. Toute leur occupation pour le moment est d'anéantir les Ordres religieux en France. »

Plusieurs écrivains de talent se sont joints aux juristes et aux orateurs et ont dénoncé le sans-gêne et la grossièreté des procédés employés pour proscrire ces religieux « orgueil de la France et de l'Eglise catholique, dit M. Anatole Leroy-Beaulieu, dont le dévouement et l'esprit de sacrifice ont conquis l'admiration de l'Europe et du monde entier. » L'aveuglement des sectaires ne leur permet pas

gr Guy
vie re-
Frères-

sieurs
ntoine.
Les
Saint-
ésains,
ération
évêque
France
oureux
l'Aqui-
nce, ré-
issance

éonard
té avait
que les
ité.
accom-
Marie,
était le
e obéis-
t de la
émonie
Oblats
Zoulou-
bonne
(te)

de comprendre le crime dont ils vont se rendre coupables vis-à-vis de la religion et de leur patrie.

Dans un article magistral, le journal des Débats sous la signature d'*Un protestant* dénonçait le péril que cette politique d'anticléricisme faisait courir à l'influence française, à l'étranger...

Mais, non contents de proscrire des innocents, les sectaires poussent leur haine jusqu'à l'extrême. Ils emploient la diffamation contre leurs victimes. Les rédacteurs officiels des projets de loi ne se sont pas contentés de préparer la suppression des établissements congréganistes et de dépouiller les religieux de leurs droits de citoyens ; ils ont voulu, par surcroît, les déshonorer, eux et leurs œuvres, aux yeux du public et des masses ignorantes. Et, comme le disait M. Anatole Leroy-Beaulieu, dans un article du journal des Débats du mois de décembre, « si notre France « était un pays doué d'institutions vraiment libres, où les citoyens pussent demander compte au gouvernement des outrages à leur honneur, il ne fait aucun doute « que les religieux ainsi incriminés ne fussent poursuivis devant les tribunaux le « ministre qui les fait insulter publiquement. Mais, dans notre France républi- « caine, qui se croit libre et ignore les conditions de la vraie liberté, il n'y a ni « tribunaux devant lesquels traîner les membres du gouvernement, ni réparation « judiciaire à espérer ; et c'est pourquoi les religieux, victimes des insultes offi- « cielles, sont contraints d'en appeler au tribunal de l'opinion et à l'esprit de jus- « tice de leurs concitoyens. » La presse jacobine ne cesse d'entretenir ses lecteurs de ses espérances. Il faut coûte que coûte, s'écrie-t-elle, que les religieux soient anéantis. Traitons-les en parias, disent les sectaires, et même enlevons-leur le droit de fouler le sol français, de respirer l'air de France. Qu'ils ne soient plus citoyens français.....

Nous ne saurions trop recommander aux prières de nos Tertiaires et de nos Lecteurs la cause de tant de religieux et de religieuses dont le seul crime est de vouloir servir Dieu en commun et de travailler ensemble à leur sanctification et au salut des âmes.

Etats-Unis. — Au mois de janvier dernier 9 postulantes prenaient le saint habit chez les Sœurs franciscaines d'Oldenburg (Ind.) et 4 à Pittsburg chez les Franciscaines du Mont Alverne. A Milwaukee les mêmes Sœurs viennent de fonder, en dehors de la ville un hospice pour les phthisiques. Enfin à Oldenburg 29 clercs franciscains participaient à la dernière ordination. Ce sont là des preuves que la sève de vie franciscaine est puissante aux Etats-Unis comme ailleurs.

Philippines. — Le Rév. P. Firmin San Julian, Dominicain, écrit de Manille : « En l'année 1619, le roi d'Espagne rendit un décret par lequel il abandonnait complètement les Philippines, ces îles étant devenues pour le trésor d'Espagne une source de dépenses trop onéreuses. Un humble franciscain, le Père Moraga vint aussitôt solliciter du Roi la révocation du décret. Il plaida si éloquemment la

cause des malheureux les délaissa sur l'épaule du vous bénisse : le décret fut sur-le-Espagne versa

Montréal. — janvier de convers en

Gardien. C'était dans le monde, chasse, dans le r des religieux et des études au S une allocution t reux profès les a du cloître les hu durant les 30 an tre, non seuleme frères qui sont o leurs sacrifices il mènent vraiment phique Père, croi verties et sauvées l'humble frère com ment lui qui par point le grand pr buait peut-être le vraies, en même t sion firent une pr Québec. — Le lieu chez les Fran prise d'habit et d les blanches livrés ans et deux profess dée par le R. P. C Mineurs. Dans un

cause des malheureux Philippins, menacés de perdre la foi si l'Espagne les délaissait, que le roi fut fléchi et s'écria en étendant sa main sur l'épaule du religieux agenouillé : « Allez, Père Moraga ; que Dieu vous bénisse : à cause de la foi, nous conserverons les îles. » Et le décret fut sur-le-champ révoqué. Trois siècles durant, la catholique Espagne versa des millions pour la civilisation chrétienne de ce pays.

CANADA

Montréal. — Profession au couvent des Pères. — Le 18 janvier dernier, en la fête du Saint Nom de Jésus deux frères convers émettaient leurs vœux simples entre les mains du R. P. Gardien. C'étaient le Fr. Humble-Marie de Saint-Jean (Ile d'Orléans), dans le monde, Paul Dupuis et le Fr. Noël de Saint Charles de Bellechasse, dans le monde Achilles Gosselin. Dans l'assistance il y avait des religieux et des prêtres, entre autres M. l'abbé Gosselin, préfet des études au Séminaire de Québec, frère de l'un des profès. Dans une allocution très simple, le R. P. Gardien rappela aux deux heureux profès les avantages de la vie cachée que mènent dans la paix du cloître les humbles frères convers à l'image de N. S. Jésus-Christ durant les 30 années de sa vie à Nazareth. Dans les travaux du cloître, non seulement ils se sanctifient eux-mêmes, mais ils aident leurs frères qui sont occupés au ministère des âmes. Par leurs prières et leurs sacrifices ils contribuent puissamment aux succès des Pères et mènent vraiment une vie apostolique. Tel prédicateur, dit le Séraphique Père, croira trouver au ciel une couronne d'âmes qu'il a converties et sauvées, qui les verra avec stupeur se grouper autour de l'humble frère convers, au sein de la gloire éternelle ; car ce sera vraiment lui qui par sa vie obscure et cachée les aura sauvées et non point le grand prédicateur ou le renommé confesseur qui s'en attribuait peut-être le mérite. Ces simples réflexions si surnaturelles et si vraies, en même temps que les cérémonies touchantes de la profession firent une profonde impression sur les assistants. Témoin.

Québec. — Le 2 février, jour de la Purification de Marie, avait lieu chez les Franciscaines Missionnaires de Marie une cérémonie de prise d'habit et de profession religieuse. Neuf postulantes revêtaient les blanches livrées, deux novices prononçaient leurs vœux de trois ans et deux professes leurs vœux perpétuels. La cérémonie était présidée par le R. P. Colomban-Marie, Commissaire Provincial des Frères-Mineurs. Dans une courte allocution, il rappela les liens qui unissaient

l'Institut des Franciscaines Missionnaires au grand Ordre franciscain et à cette occasion jeta un regard d'ensemble sur l'histoire des missions qui tient une si large place dans l'histoire de l'Ordre franciscain. Il fut très doux aux Sœurs d'entendre le prédicateur leur appliquer la parole du saint vieillard Siméon: Votre Institut « est la lumière des nations et la gloire de notre peuple. » De leur côté les parents émus des heureuses missionnaires étaient prêts à chanter, avec plus de joie que de tristesse, les paroles de Siméon: *Nunc dimittis servum tuum in pace.*

Quelques jours après cette cérémonie, Monseigneur l'Archevêque assisté des RR. Pères Colombar et Ange consacrait solennellement l'autel de l'église auquel il ne manquait plus que cette consécration du Pontife pour être le plus beau et le plus précieux que beaucoup aient jamais vu. Cet autel est consacré à saint Antoine de Padoue.

Saint-Jacques le Mineur. — Le 27 janvier commençait pour notre Fraternité les Exercices de la sainte Visite. Pendant 4 jours, malgré l'inclémence du temps, tous les Tertiaires et un bon nombre de paroissiens se firent un devoir d'assister aux Instructions sur le Tiers-Ordre. Leur générosité à venir, parfois même de bien loin, et leur attitude pendant les instructions, faisaient présager de nombreuses demandes d'admission au Tiers-Ordre. On ne fut point trompé, même les résultats dépassèrent l'attente générale. Puisse la bonne semence jetée dans les cœurs croître sous la double action de la grâce et du zèle de notre vénéré pasteur. Puisse notre Fraternité donner le bon exemple et rivaliser de zèle avec celle qui nous sert de modèle.

Un témoin.

Sainte-Marthe de Vaudreuil. — Au mois de décembre 1902, la Fraternité de Sainte-Marthe eut le bonheur de recevoir la Visite canonique. Bien que le P. Visiteur, n'ait pu se trouver présent au commencement du Triduum annoncé, un bon nombre de personnes (une quarantaine environ), ont donné leur noms, pour être admises au Tiers-Ordre. C'est le fruit du zèle de leur dévoué Directeur, pasteur de la paroisse, qui s'applique à faire connaître et apprécier par tous les avantages du Tiers-Ordre

L'Acadie. — Le 29 janvier nous avons eu le bonheur d'avoir notre sainte Visite canonique. C'est le Rév. P. Archange, Franciscain du couvent de Montréal, qui nous a donné ces saints exercices. Qu'il était beau de voir tous les Tertiaires des deux Fraternités, et beaucoup d'autres personnes de la paroisse suivre avec ferveur cette

retraite. Tous seils et les ex du Tiers-Ordre cette vérité si

Echo fidèle Ordre, c'est le n'impose que que ce qu'ils les grâces sont renfermé N. T. S. Père le Tiers-Ordre Puissent la deux Fraternel Dieu et du pro Voici le résu Frère Minis Maître des Ne M. Moise Pate Discrétoire Supérieure, neau; Maitres Méлина Дёнойе Dame Joseph

Saint-Alb: mot faisait tres mêlait bien aus peu digne de c allions avoir ce par la présence sainte Visite co pathique Père maison de Nazi vrais enfants du et Joseph des n le Père Prédica onction de cett relle de Jésus d nos jours et qui

retraite. Tous nous avons écouté avec recueillement les sages conseils et les explications si claires du Rév. Père Visiteur sur la Règle du Tiers-Ordre, et surtout sur l'esprit de cette Règle, nous rappelant cette vérité si souvent oubliée que la lettre tue et que l'esprit vivifie.

Echo fidèle du Souverain Pontife, le Rév. Père dit que le Tiers-Ordre, c'est le vrai Christianisme. Il a démontré que le Tiers-Ordre n'impose que ce que Dieu et son Eglise commandent et ne réprouve que ce qu'ils condamnent. Il a fait voir aussi les fruits merveilleux et les grâces sans nombre pour l'individu, la famille et la société, qui y sont renfermés. Avec force et conviction, il a cité ces paroles de N. T. S. Père le Pape Léon XIII : « Ma réforme sociale à moi c'est le Tiers-Ordre. »

Puisse la Vierge Immaculée et notre Séraphique Père bénir les deux Fraternités et y accroître l'amour de la Règle avec l'amour de Dieu et du prochain.

Voici le résultat des élections du Discrétoire des Frères :

Frère Ministre, M. J. B. Godin ; Assistant, M. Joseph Déland ; Maître des Novices, M. J. B. Déland ; Discrets, M. Joseph Marsan, M. Moïse Patenaude, tous réélus.

Discrétoire des Sœurs :

Supérieure, Dame J. B. Godin ; Assistante, Dame Médard Géli-neau ; Maîtresse des Novices, Dame J. B. Déland ; Secrétaire, Dlle Mélina Dénoyers ; Trésorière, Dame Joseph Brosseau ; Conseillères, Dame Joseph Déland, Dame J. B. Remillard, toutes réélues.

Sr Agathe, Secrétaire.

Saint-Alban. — La sainte Visite ! Déjà depuis plusieurs mois ce mot faisait tressaillir nos cœurs de joie et d'espérance auxquelles se mêlait bien aussi un peu de crainte. Notre Fraternité est si jeune et si peu digne de cette grande faveur et c'était la première fois que nous allions avoir ce bonheur. Mais ces appréhensions furent vite dissipées par la présence parmi nous du bon et vénéré Père Ange-Marie. Notre sainte Visite commençant le dimanche de la Sainte-Famille, le sympathique Père Visiteur nous introduisit dans l'intérieur de la sainte maison de Nazareth pour y méditer tour à tour les vertus qui font les vrais enfants du Séraphique François lesquels trouvent en Jésus, Marie et Joseph des modèles parfaits à imiter. Aux yeux de notre âme ravie le Père Prédicateur dévoila un coin du paradis, en nous parlant avec onction de cette douce et consolante vérité de la présence surnaturelle de Jésus dans les chrétiens fidèles, vérité si peu approfondie de nos jours et qui pourtant faisait les délices des premiers chrétiens.

Mardi, après la messe, le R. Père donna l'habit du Tiers-Ordre à neuf personnes et reçut la profession de soixante-dix novices.

Antérieurement à cette sainte Visite, nous avons décidé qu'à l'exposition solennelle du Saint-Sacrement, le premier vendredi du mois la Fraternité serait représentée aux pieds de Jésus-Hostie par deux sœurs Tertiaires qui, se relevant d'heure en heure, passeront la journée en adoration.

Sr Secrétaire.

Saint-Adrien de Mégantic. — Dans la dernière visite canonique des deux Fraternités, le R. P. Visiteur avait manifesté aux Tertiaires le désir de voir une statue de saint François dans leur Eglise paroissiale. Les Tertiaires qui, faute de contributions et de quête régulières voyaient leur zèle enchaîné, ont écouté ce désir et l'ont exaucé on ne peut mieux. Malgré tous les obstacles, et des retards inexplicables, la belle et grande statue de saint François était bénite le 1^{er} Février. Un Père Franciscain avait été appelé tout exprès du couvent de Québec, malgré les 76 milles à franchir et en plein cœur d'hiver.

Ce jour-là, au grand étonnement de tous, le soleil se leva radieux après une journée et une nuit de tempête orageuse,

La Paroisse fut au complet pour jouir de la cérémonie, à l'Evangile le Père monta en chaire et prenant pour texte de son sermon : « qu'ils deviennent semblables aux Saints ceux qui font leurs statues et qui mettent en eux leur confiance » il fit voir que saint François serait désormais pour les paroissiens un Modèle à imiter, un Protecteur à invoquer et un Patriarche à aimer et à suivre.

La Bénédiction solennelle fut faite immédiatement après la Messe ; puis s'organisa dans l'Eglise une procession composée uniquement du clergé et des Tertiaires dont quelques-uns portaient la statue. La Bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement clôtura cette inoubliable cérémonie.

Les Fidèles se retirèrent et les Tertiaires restèrent seuls. Le Père leur adressa une allocution spéciale et admit onze nouveaux membres à la vêtue.

La Présentation. — **Saint-Hyacinthe** — Les Tertiaires de La Présentation ont eu les exercices de la sainte Visite du premier au quatre février. Le Rév. P. Xavier-Marie, qui, en 1896, a établi le Tiers-Ordre franciscain, leur a procuré ce grand bienfait.

La grande majorité de la paroisse a répondu à l'invitation de leur zélé pasteur en assistant avec grande ponctualité et grande ferveur à

ces pieux
prochère

Tous les
souvenir
bonheur
paroisse

de leur p
à prendre

Il y eu

Un no

res. Pour

Giasson

Joseph B

lers. Pou

Millette a

François (

Je dois di

ces jours

piété.

Comme

un bouque

cœur, un b

François.

du charme,

persécutior

Fall-R

Unis, d'ex

ce « petit p

Fraternités

Canonique.

taine de pos

me cérémor

qu'une réce

rendu désér

partie parm

monde, pri

Les heureux

bon et dévot

directeurs, M

ces pieux exercices. Aussi un très grand nombre de personnes s'approchèrent des sacrements.

Tous les Tertiaires se firent un devoir de faire leur visite, dont le souvenir sera précieux au cœur du Rév. Père Visiteur. En effet quel bonheur pour ce bon Père, de constater que la Fraternité de cette paroisse se compose d'au-delà de 350 membres, qui sous la conduite de leur pieux Directeur le Rév. P. L. Paré travaillent énergiquement à prendre le ciel d'assaut.

Il y eut trois professions et 28 ont pris le saint habit.

Un nouveau discréttoire fut formé dont voici la liste des dignitaires. Pour les hommes : M. Joseph Chartier, supérieur, M. François Giasson Père, assistant, MM. Bazile Girouard, Isidore Benoît, Joseph Berthiaume, Damase Desgranges et Joseph Bosquet, conseillers. Pour les dames : Dame Joseph Chartier, supérieure, Dame L. Millette assistante, Mesdames François Leclair, Narcisse Bouvier, François Chenette, Alcidas Desrochers et Joseph Morin, conseillères. Je dois dire en terminant que le beau chant, qu'on a exécuté durant ces jours de visite, a beaucoup contribué à porter le peuple à la piété.

Comme le visiteur qui ne sort d'un beau jardin sans en emporter un bouquet ; ainsi les Tertiaires emportèrent bien gravé dans leur cœur, un bouquet spirituel, dont les paroles sont empruntées à saint François. « La gloire que j'espère est telle, qu'elle me fait trouver du charme, dans mes peines, mes maladies, mes humiliations, mes persécutions, mes mortifications. »

Secrétaire

Fall-River.— Saint François d'Assise continue, même aux Etats-Unis, d'exercer sur le peuple son mystérieux ascendant. Il est aimé ce « petit pauvre » au sein de notre population ouvrière. Nos deux Fraternités en ont eu le consolant témoignage à l'occasion de la Visite Canonique. Trente frères émirent leur sainte profession et une soixantaine de postulants, jeunes gens pour la plupart, revêtirent, dans la même cérémonie, le saint Habit de la pénitence. Le noviciat des sœurs, qu'une récente profession d'une centaine de novices avait presque rendu désert, s'est vu repeuplé. 110 postulantes, recrutées en grande partie parmi les jeunes filles de la paroisse, renonçant à l'esprit du monde, prirent la bure franciscaine et commencèrent leur noviciat. Les heureux fruits de la grâce divine dûrent réjouir le cœur de notre bon et dévoué Monsieur le Curé. Il sont certainement, pour nos aimés directeurs, M. l'abbé Valois et M. l'abbé Marchant, une preuve que

Dieu a pour agréables les efforts de leur zèle à faire de nos deux familles franciscaines des foyers de vie foncièrement chrétienne.

Les deux discrétaires, plusieurs fois réunis, au cours de la retraite ont pris la résolution d'utiliser le mouvement vers saint François qui s'est manifesté, dans la paroisse de la Vierge de Lourdes, pendant ces jours heureux.

Bien unis entr'eux et donnant l'exemple, de l'humilité de la charité et du zèle, discrets et discrètes travaillaient de concert à la prospérité des œuvres des deux Fraternités : des bibliothèques du vestiaire des pauvres, etc. Aidés des zélateurs et zélatrices, et des Tertiaires les plus fervents ils s'efforceront d'implanter le Tiers Ordre dans la plupart des familles par le recrutement d'un membre digne et capable d'en remplir les obligations.

Daigne l'Immaculée Mère bénir ce projet et par sa puissante médiation près du bon Dieu le réaliser. Il nous est cher, car nous savons le désir de notre glorieux Pontife et Père Léon XIII de voir tous ceux qui ici bas gagnent péniblement leur pain à la sueur de leur front se grouper autour du pauvre, de l'humble François pour apprendre de lui à sanctifier leur vie et à la féconder pour l'éternité par l'esprit de pénitence et d'amour. M. M. *Enfant de saint François*.

Lowell. — Les Tertiaires de Lowell sous la direction du R. P. Perron O. M. I. ont organisé, au mois de janvier dernier, des *Agapes franciscaines* (banquet, séances, loteries etc.) au profit des écoles paroissiales. Le résultat de leur dévouement a surpassé toutes les espérances et fait voir ce que peut pour le bien de la paroisse une Fraternité parfaitement organisée. C'est un exemple à suivre.



Les Réc



de 1723 à
de l'Ile, et
les noms, s
historien va
vée des Ré
français exe
à leurs miss
« La vast
la mer par c
en face l'un
lesquelles s'
dans l'extré
les comptoir
rière y avait
proprement
gouverneur,
marine qu'il
sons pour de
avait dédiée

Une grand
dait naguère
dans la forêt
A quelque
canots d'écor



LES ANCIENS RÉCOLLETS AU CANADA

Les Récollets au port Lajoie — Les Français et la colonisation —
Accueil fait au missionnaire par les Sauvages



Mes lecteurs ont certainement suivi avec intérêt le Père de Kergariou dans sa tournée apostolique. Le récit poétique qu'en a fait M. l'abbé Casgrain demandait à être reproduit à part et en entier. D'autres Récollets ont souvent comme lui parcouru cette contrée, de 1723 à 1758. Leur résidence était au port Lajoie, principal centre de l'Île, et plus de vingt missionnaires franciscains dont nous savons les noms, s'y sont succédé durant ces trente-cinq années. Le même historien va nous dire ce qu'était le port Lajoie ; nous raconter l'arrivée des Récollets ; nous décrire la douce influence qu'eux et les colons français exerçaient sur les Indigènes, et l'accueil que ceux-ci faisaient à leurs missionnaires :

« La vaste nappe d'eau, qui forme le port Lajoie, est séparée de la mer par deux pointes de terre, assez peu élevées, qui s'avancent en face l'une de l'autre jusqu'à une assez courte distance, et entre lesquelles s'ouvre le chenal qui donne accès dans le bassin. C'est dans l'extrémité qu'on laisse à gauche en entrant, qu'avaient été assis les comptoirs de la compagnie du comte de Saint-Pierre. Une clairière y avait été défrichée et, en 1722, on y voyait un petit village proprement construit en bois. Il consistait en une maison pour le gouverneur, une caserne où logeait une compagnie des troupes de la marine qu'il commandait, des magasins, des hangars, quelques maisons pour des particuliers et une petite église que l'abbé de Breslay avait dédiée sous le vocable de Saint-Jean l'Évangéliste.

Une grande activité régnait sur ce coin de terre où l'on n'entendait naguère que le bruit des vagues au bord du rivage et du vent dans la forêt...

A quelques pas de la grève, où avaient été traînés à sec plusieurs canots d'écorce, se dressait un groupe de cabanes de Sauvages attirés

en ce lieu par les présents que leur distribuait la compagnie, ou venus pour faire le commerce des pelleteries. »

« Le port Lajoie, où viennent se jeter trois rivières appelées autrefois rivière du nord-est, rivière du nord et rivière de l'ouest, avait en tout temps été remarqué par les Français, comme un des plus beaux havres de l'Île et comme un endroit propre à y passer une colonie.

« Le port Lajoie était, depuis l'origine, le centre civil et religieux de la colonie. Le curé missionnaire était spécialement attaché au service de la garnison, et recevait, en qualité d'aumônier, un léger traitement de l'État. »

« Au mois d'août de 1723, le premier Récollet fut installé au port Lajoie, sous le toit occupé naguère par l'abbé de Breslay, Sulpicien, et son confrère, l'abbé de Métivier. . . Le frère Louis Barbet Dulongjon — tel était le nom de ce religieux — était débarqué depuis peu de jours au port Lajoie avec le titre d'aumônier de la garnison, et était chargé en même temps de la desserte de toute l'Île. Quelles étaient les circonstances qui avaient amené ce changement ? Il est facile de le présumer, quoiqu'on n'en ait pas de preuves authentiques.

« La compagnie du comte de Saint-Pierre commençait de s'effrayer des énormes dépenses qu'elle faisait. . . Parmi les économies qu'elle entrevoyait, étaient celles qui pouvaient être introduites dans le service religieux de la colonie. L'entretien de prêtres séculiers était évidemment plus onéreux que celui de moines mendiants, pouvant se contenter de la ration du soldat. Or, une branche de l'Ordre des Franciscains, les Pères Récollets de la Province de Bretagne, venaient de fonder un couvent à Louisbourg. Le père Barbet Dulongjon avait reçu ses lettres d'obédience du Supérieur de ce couvent.

« Quelques temps auparavant, un religieux de la même maison, le frère Michel Brûlai, qui desservait les petits groupes de population disséminés sur les deux rives de la Baie des Chaleurs, et particulièrement du village micmac de Ristigouche, était débarqué au port Lajoie.

« Le père Barbet Dulongjon ne résida guère qu'une année dans l'Île Saint-Jean, et n'est connu que de nom ; mais son successeur (1725 1729), le père Félix Pain a laissé un souvenir cher aux Acadiens. A l'époque où il fut curé des Mines, il se montra le défenseur aussi courageux que dévoué de leurs droits, malgré la persécution qu'il eût à souffrir de la part des autorités anglaises. A l'Île Saint-Jean, il remplissait à la fois les fonctions de curé-missionnaire, de

supérieur
de Québec

C'est p
dire, tou
entre les
versait l'e
lui se cou
ques offici
rie, comm
Saint Jean
moiselle I

« Dans
principaux
sur les fon
prendre po
d'autres fa

« On per
indigènes
prédicator
avaient tou
égaux à se
héritage da

« Il y av
nial de la F
la première
tions europ
fait des con
tyran des p
bienfaitrice.
fants, et a t

Les Indie
cher fortem
Christ. Pou
recevaient
missionnaire
parlons, c'é
d'écorce ser
portatif dont
mes et les e

supérieur des missions de l'Acadie et de vicaire général de l'Evêque de Québec.»

C'est par les actes qu'il a dressés, que nous pouvons, « pour ainsi dire, toucher du doigt la sympathie et la fraternité qui régnaient entre les blancs et les naturels du pays ». Un jour, « le missionnaire versait l'eau du baptême sur la tête d'un enfant sauvage, autour de lui se coudoyaient plusieurs sauvages et sauvagesses, mêlés à quelques officiers. L'un d'eux, M. Robert Duhager, lieutenant d'infanterie, commandant du port Lajoie et peu après gouverneur de l'Île Saint Jean, avait voulu servir de parrain au petit Indien, avec Made-moiselle Louise-Marguerite Pothier du Buisson, pour marraine.

« Dans une autre circonstance et au même lieu, on vit un des principaux officiers de la garnison, le chevalier de Mezillacs, tenir sur les fonds baptismaux un petit micmac, et ne pas dédaigner de prendre pour marraine une sauvagesse. Il serait facile de citer bien d'autres faits du même genre.

« On peut se figurer l'impression que devait faire sur l'esprit des indigènes de pareilles marques de considération. Elle confirmait la prédication des missionnaires qui leur disaient que les hommes avaient tous le même Dieu, que Blancs et Peaux-Rouges étaient égaux à ses yeux, qu'ils étaient tous frères et avaient droit au même héritage dans l'autre vie.

« Il y avait bien des imperfections à relever dans le système colonial de la France en Amérique. Elle a fait des fautes dont elle a été la première victime. Mais elle a acquis un rang à part parmi les nations européennes qui ont créé des colonies sur ce continent. Elle a fait des conquêtes, non avec l'épée, mais avec la croix. Loin d'être le tyran des peuples qu'elle a rangés sous son domaine, elle a été leur bienfaitrice. Elle les a reçus dans son sein comme ses propres enfants, et a toujours essayé de les élever à la hauteur de sa civilisation »

Les Indiens comprenaient le langage des faits, et on les vit s'attacher fortement à la cause française autant qu'à la religion de Jésus-Christ. Pour celle-ci, bientôt, ils lui furent entièrement dévoués et ils recevaient avec les plus grands honneurs et la plus vive affection les missionnaires dans leurs tournées apostoliques. Au temps dont nous parlons, c'étaient les Récollets. Pour la circonstance, une cabane d'écorce servait de chapelle. Et le missionnaire y dressait son autel portatif dont les gradins étaient ornés de fleurs des bois que les femmes et les enfants venaient apporter.

« Pendant quelques jours, le petit sanctuaire improvisé devenait le centre où convergeaient toutes les familles. Les enfants étaient d'abord rassemblés pour recevoir les instructions du catéchisme et se préparer à la première communion. Puis venaient les confessions des adultes, et la visite des malades retenus sur leurs grabats.

« Enfin, le dernier jour de la mission venu, on voyait, au soleil levant, toute la population du village agenouillée devant la porte de la cabane, où le prêtre, revêtu des ornements sacerdotaux, commençait la messe solennelle, dont le chœur des sauvages et des sauvagesses chantait les diverses parties en leur langue.

« Tout le monde connaît la beauté de la voix que possèdent presque tous les indigènes. Il faut avoir vu soi-même dans les bois de pareilles cérémonies religieuses pour saisir tout ce qu'elles ont de sublime dans leur simplicité.

« A l'heure de la communion, toute l'assistance s'approchait de la sainte table. Et le missionnaire sentait malgré lui l'émotion lui monter au cœur, en voyant l'air de recueillement et de prière qui se peignait sur ces visages de Peaux-Rouges, naturellement si fiers, avec leurs yeux de lynx, plus noirs que le jais, avec leurs traits osseux, leurs longs cheveux noirs, ceux des femmes retombant sur leurs épaules, ceux des hommes relevés et attachés en panaches au sommet de leur tête, avec des plumes de diverses couleurs.

« Le paysage qui servait d'encadrement à cette scène en faisait ressortir l'originalité : d'un côté, la vaste mer, avec ses vagues à crêtes d'écume reluisantes au soleil, et déferlant sur la grève avec des bruits sonores ; de l'autre, la forêt vierge étendant son dôme vert sur de mystérieuses profondeurs ; au-dessus, le grand ciel bleu, tacheté de nuages, où se balançaient les oiseaux de mer, jetant de fois à autre, leurs cris stridents, et au milieu de cette solitude, un petit village de cabanes coniques. Les seuls êtres humains qu'on aperçût dans ce désert, étaient le groupe d'indigènes agenouillés, en costumes bizarres, bariolés de toutes couleurs, les hommes vêtus, les uns à moitié à l'euro péenne, les autres de peaux de bêtes, les femmes enveloppées en général de *couvertes* de laine.

« Le moment du départ arrivé, le missionnaire donnait une dernière poignée de main aux chefs de la tribu . . . Il rentrait au port Lajoie quelques jours plus tard, le corps brisé, les habits souvent en lambeaux, mais le cœur comme celui de l'Apôtre, surabondant de joie au milieu de ses tribulations. »



Bien c

Les précédentes
celle d'en écrire
nos joies. Aujou
s'est répandue
ait maintenant
Lecteurs, que
notre Couvent
d'un baptême
Lorsqu'aux
rent dans le m
saint François
de donner au
Joseph, ce Ter
la piété a placé
il ne pouvait fa
demandait à é
che ! » N'était-
sans tarder, l'
couler une clo
part de la peir
bénédiction eût
(et à bon droit
au cœur large,
son dévouement
n'aurait su les

La cérémonie
d'organisation
rer les esprits
ciscain au Cana
reproduire. Po
avec ses tribuna



Lettre de Québec

Notre-Dame de Québec

Couvent des SS. Stigmates, 5 février 1903.

Bien chers Lecteurs.

Les précédentes lettres ont créé pour moi une douce nécessité, celle d'en écrire d'autres, pour vous faire connaître et partager toutes nos joies. Aujourd'hui surtout c'est la note joyeuse qui tinte ! Elle s'est répandue tout d'abord dans la ville aimée de Québec ; qu'elle ait maintenant son écho dans nos cœurs. Je voulais vous dire, chers Lecteurs, que nous avons très solennellement baptisé la cloche de notre Couvent. N'est-ce pas en effet une joyeuse nouvelle que celle d'un baptême ?

Lorsqu'aux jours d'été les visiteurs pieusement curieux se succédèrent dans le monastère en construction, l'un d'entre eux Tertiaire de saint François de la Fraternité de Saint-Roch eut l'heureuse idée de donner au campanile vide une âme et une voix. Il s'appelle Joseph, ce Tertiaire, et en regardant la petite statue de son patron que la piété a placée tout au faite du toit, devant le campanile modeste il ne pouvait faire autrement que de voir le vide triste et affreux qui demandait à être comblé et il se dit à lui-même : « Il faut une cloche ! » N'était-ce pas une céleste inspiration ? On se mit à l'œuvre, et sans tarder, l'obole s'ajoutant à l'obole, on fit fondre le tout, pour couler une cloche. Les Tertiaires de Saint Roch avaient eu la grande part de la peine, ils voulurent avoir l'honneur et exigèrent que la bénédiction eût lieu dans leur église paroissiale, estimant trop petite (et à bon droit) la chapelle du Couvent. Monsieur le curé Gauvreau au cœur large, qui prête à tant d'autres les ressources de son zèle, de son dévouement en même temps que le Sanctuaire de son église, n'aurait su les refuser à ses Tertiaires franciscains.

La cérémonie fut donc fixée au dimanche 1^{er} février. Un comité d'organisation se chargea de faire les invitations et même de préparer les esprits par un article magistral sur l'histoire de l'Ordre franciscain au Canada, que les journaux de la ville se sont empressés de reproduire. Pour ce dimanche après-midi, la vaste nef de Saint-Roch avec ses tribunes n'était pas assez grande : aux regards de cette foule

sympathique se présentait dans le Sanctuaire la future cloche du Couvent. Élégamment vêtue de bleu et de blanc elle rayonnait au milieu de ses parures virginales. Une colombe qui semblait descendre du Ciel et qui y regardait encore, disait déjà son office et son nom, car elle s'appellera « COLOMBA. » La garde Champlain donnait à la fête un air plus grandiose et plus solennel, la force et la sainteté entouraient le trône de notre cloche, comme un berceau de jeune reine.

Monseigneur l'Archevêque qui a bien voulu accepter de la bénir commence par donner la bénédiction du Très Saint Sacrement. C'est à la voix du clairon qui fait à la fois courber le cœur, le front et l'épée dans le grandiose « Salut à Dieu ! » que Jésus nous bénit.

Le Rév. P. Colomban, notre Commissaire Provincial nous donne ensuite le sermon. Son texte, c'est la parole même de saint François gravée dans les flancs d'airain de la cloche. « *Præco sum magni Regis* : « Je suis le héraut du grand Roi ; » le héraut qui porte tous les ordres et les volontés de son maître, ce héraut du bon Dieu qui publie ses commandements et ses lois. Comme l'enfant de saint François qui s'en va avec la paternelle bénédiction porter au monde la bonne nouvelle évangélique, ainsi du haut de son campanile, avec la bénédiction que va lui donner le premier Pasteur du diocèse, ce héraut de Dieu annoncera les mystères, les joies, les fêtes de notre sainte religion.

Jeune encore puisqu'elle est à son baptême, cette cloche a cependant son histoire. Ce n'est pas une cloche ordinaire, pour une paroisse quelconque, c'est la cloche de tous, c'est la cloche des Franciscains. Et n'est-ce pas la cloche franciscaine qui la première a lancé aux échos du pays canadien ses tintements pieux et recueillis ? L'enfant des bois après avoir prêté l'oreille à toutes les grandes voix de la nature, aux harmonies des vents dans les forêts, des eaux dans les grandes chutes, dans le fleuve majestueux, dans le ruisseau limpide, des airs dans les tempêtes et les foudres, entend dès lors, le tintement religieux de la cloche qui l'appelle à la connaissance de la foi et de l'amour : cette voix qui l'appelle ainsi, c'est la cloche franciscaine des premiers missionnaires. Loin du pays, loin du clocher béni qui les a vu naître, les colons intrépides qui sont venus fonder sur les bords du Saint-Laurent une Nouvelle France, une nouvelle patrie, entendent eux aussi la douce mélodie de la cloche qui leur rappelle la Bretagne ou la Normandie, elle émeut leur cœur, en leur rappelant les choses et les personnes absentes ; cette

cloche
cloche
annonc
citoyen
attache
les vict
deuils :
Elle
tant de
Mais l'
son his
la cloch
nastère
aimer le
re du jo
au sacri
Sa voix
tiaire L
de nos s
elle nor
elle sera
prise d'l
de la vic
Elle p
leur dire
souffre p
à ceux
Elle pré
patience
mot elle
francisca
raut du
vastes et
devant s
Après
prières d
cré la clo
en être l
ces téné

cloche qui résume pour eux bien des carillons de France, c'est la cloche des Récollets. C'est elle qui sonne le premier baptême, qui annonce à la nation qui commence, la naissance de son premier citoyen, elle sonne le premier mariage, le premier enterrement qui attachent pour jamais les colons à cette terre nouvelle. Elle sonne les victoires, les grands événements comme aussi les tristesses et les deuils : c'est la cloche nationale !

Elle a disparu, il est vrai, dans l'incendie qui a réduit en cendres tant de saintes choses et l'Ordre franciscain lui-même en Canada. Mais l'Ordre qui reparait sur la terre canadienne fait revivre avec lui son histoire, son passé. Il y aura encore à Québec comme autrefois la cloche franciscaine ! Elle parlera aux heureux habitants du monastère qu'elle domine. « Passereau solitaire sur le toit » elle leur fera aimer leur solitude, « méditative Colombe » elle les invitera à la prière du jour et de la nuit, les appellera au sacrifice de Jésus comme au sacrifice d'eux mêmes. Elle leur parlera aussi de reconnaissance. Sa voix redira les noms aimés qu'elle porte : Celui du Pontife Tertiaire Léon XIII, celui de notre vénéré Archevêque de Québec, ceux de nos supérieurs religieux, et dans deux noms qui les résument tous elle nommera chacun de nos bienfaiteurs. Pour le religieux encore elle sera la directrice de sa vie, marquant sa naissance religieuse, sa prise d'habit, sa profession, son sacerdoce et la dernière étape, celle de la victoire définitive, la bienheureuse mort.

Elle parlera aux pieux fidèles qui voudront entendre sa voix pour leur dire qu'au monastère, sur les hauteurs, on prie on travaille, on souffre pour eux. Elle publiera les gloires de la pauvreté volontaire à ceux qui s'attacheraient trop aux biens périssables de ce monde. Elle prêchera les joies de la souffrance aux heureux de ce monde, la patience et la résignation à ceux qui souffrent et qui pleurent. En un mot elle continuera dans la suite l'œuvre providentielle de la cloche franciscaine au Canada : elle sera toujours la cloche de tous, « Le Héraut du Grand Roi ». Ce n'est là qu'un pâle et lointain reflet des vastes et poétiques aperçus que le prédicateur inspiré a fait passer devant son imposant auditoire attentif et religieusement ému.

Après le sermon, Monseigneur l'Archevêque, par les longues prières de la liturgie, les bénédictions et les onctions saintes, a consacré la cloche au culte divin, la chargeant de pouvoirs célestes pour en être la dispensatrice en faveur des hommes et contre les puissances ténébreuses de l'air. Et quand la fumée de la myrrhe et de l'encens

se fut élevée pour la remplir et en déborder, quand les saintes huiles eurent consacré ses lèvres sonores, quand la dernière bénédiction fut descendue sur elle, alors sous l'impulsion du Pontife la nouvelle cloche franciscaine donna, devant l'autel, sa première louange à Dieu ! Elle entonna la première note de son cantique qui ne finira, nous l'espérons, qu'avec la louange que les siècles doivent à leur Roi immortel. Longtemps elle a sonné. Le bon curé de la paroisse avait invité tout le monde, petits et grands, à venir sonner la cloche franciscaine, il n'était pas besoin d'avoir une aumône pour venir la sonner : c'était la cloche des pauvres.

Et maintenant elle est dans son modeste campanile, remplissant ses nobles fonctions, fidèle au programme qui lui a été tracé au jour de son baptême. Elle parle du passé, elle parle au présent, elle interroge l'avenir. A tous elle dit un mot de consolation et d'espérance. A nous, elle nous rappelle nos obligations ; à vous, chers bienfaiteurs, elle redit notre reconnaissance ; à Dieu elle dit gloire et amour !

Comme vous le voyez, chers Lecteurs, le Couvent des Frères-Mineurs de Québec avance petit à petit, à mesure que la Providence toujours si prévoyante et si bonne lui en donne la facilité, nous n'oublions pas cependant de rappeler au bon Dieu que son œuvre n'est pas terminée, tant s'en faut. Nous n'oublions pas surtout de vous recommander tous instamment à sa paternelle et divine bonté.

FR. ANGE-MARIE, O. F. M. *Gardien*



appelait les R
pandaient à tr
silence des pe
semblait lui fa

A l'intérieur
bure, un bruit
qui se rendaien
qui semblaient

Ce soir là, le
lontaire de ter
des gémissement
le sommeil des
disait que ces
re ; un autre, c
s'élever de la
chœur, et mêm
avait accompa

Quand les re
leur dit ; « Frè
faire connaître
silence de cette
des Douleurs d
intercéder pour

saintes huiles
 bénédiction fut
 la nouvelle
 uange à Dieu !
 e finira, nous
 à leur Roi im-
 paroisse avait
 la cloche fran-
 enir la sonner :

le, remplissant
 é tracé au jour
 ent, elle inter-
 et d'espérance.
 rs bienfaiteurs,
 et amour !

des Frères-Mi-
 la Providence
 lité, nous n'ou-
 on œuvre n'est
 rtout de vous
 e bonté.

Gardiën

Variété

La légende du Stabat Mater



C'ÉTAIT aux derniers jours de mars de l'année 1304, dans la patrie du Dante.

La nuit était sombre et triste ; le vent gémissait, et en passant à travers les branches nues des arbres, il produisait un sifflement aigu ; pas une étoile au firmament, où l'on ne distinguait d'autre lueur que celle des éclairs déchirant les nuages.

La cloche du couvent des Frères-Mineurs de Collazoni, avec des sons lents et cadencés, appelait les Religieux à l'oraison ; ses monotones tintements se répandaient à travers la plaine silencieuse, tandis qu'au loin, dans le silence des petits bourgs, ça et là disséminés, l'*Ave Maria* du soir semblait lui faire écho.

A l'intérieur du couvent, on percevait un frôlement de robes de bure, un bruit de sandales glissant sur les dalles : c'étaient les moines, qui se rendaient au chœur, à travers les corridors larges et silencieux qui semblaient peuplés d'ombres mystérieuses.

Ce soir là, les jeunes religieux frissonnaient d'un mouvement involontaire de terreur et d'effroi. C'est que, durant la nuit précédente, des gémissements prolongés et plaintifs avaient étrangement troublé le sommeil des moines. D'où venaient ces sanglots mystérieux ? L'un disait que ces voix ou plutôt ce chant douloureux venait du cimetière ; un autre, du cloître ; un troisième affirmait qu'il l'avait entendu s'élever de la chapelle la plus retirée ; un quatrième, que c'était du chœur, et même, que l'orgue éveillé par un merveilleux fantôme, avait accompagné le chant avec des notes tristes à fendre l'âme.

Quand les religieux furent réunis, le Père Gardiën, élevant la voix, leur dit ; « Frères, demandons humblement à Dieu qu'Il daigne nous faire connaître la cause de ces clameurs, qui ont troublé la paix et le silence de cette maison de prière et de pénitence, supplions la Mère des Douleurs dont nous célébrons aujourd'hui la fête, qu'Elle daigne intercéder pour nous. »

La prière fut fervente. Quand elle fut achevée, un religieux déjà âgé, s'approchant du Père Gardien, lui dit. « Père, j'ai des raisons pour croire que la voix mystérieuse qui trouble notre sommeil ne vient pas d'outre tombe, mais bien d'un religieux de la communauté. Un ordre de vous éclaircira ce mystère. »

Le Supérieur hésita un moment ; mais bientôt, se ravisant, il dit : « Qu'on allume les cierges et que l'on compte les religieux, suivant leur rang, afin de savoir si tous sont présents. » Quand cet ordre eût été exécuté, le Père Gardien ajouta : « Au religieux qui, les nuits passées a troublé la paix de ces cloîtres par de mystérieuses lamentations, j'ordonne, par la sainte obéissance, de se faire connaître, et si l'objet de ses gémissements peut nous intéresser, au nom de la charité, qu'il nous l'indique. »

Aussitôt, un Frère convers, courbé par l'âge, sortit des rangs, rejeta en arrière le capuce qui lui couvrait la tête, et les yeux fixés en terre dit : « Père, c'est moi ! »

Tous les regards se tournèrent soudain vers ce Frère à la figure amaigrie et desséchée par les jeûnes, tandis qu'un murmure confus, jaillissant de toutes les lèvres, laissait entendre à peine ces paroles : « Frère Jacques de Todi ! Frère Jacopone ! L'ami du Dante ! Le chantre de la Pauvreté ! Le dévot de Notre-Dame des Douleurs ! Quel nouveau chant aura-t-il composé ? »

Frère Jacopone ne répondit pas un mot, il s'agenouilla, baisa le sol, ramena son capuce sur la tête et se dirigea vers le grand orgue. Dans ses yeux brillait la flamme du génie et sa tête paraissait nimbée d'une clarté céleste.

Tout à coup, au grand émerveillement des religieux, l'orgue commença à gémir, comme si l'ange de la douleur et de l'harmonie l'avait touché, le visage de frère Jacopone s'anima d'une inspiration toute céleste, et tirant de sa poitrine une plainte de séraphin, il entonna cette sublime élégie :

*Stabat Mater dolorosa,
Juxta crucem lacrymosa,
Dum pendebat Filius.*

*Cujus animam gementem,
Contristatam et dolentem,
Pertransiit gladius.*

Debout au pied de la Croix où son Fils était suspendu, la Mère de douleurs pleurait.

Un glaive transperçait son âme gémissante, plongée dans la peine et la désolation.

L'admiration des moines se changea bientôt en religieuse terreur

car à la voix de
semblait se mo
voûte gothique
les notes lugul
un pauvre exilé
vers un tableau
la Mère des Do

*O quam tristis
Fuit illa benea
Mater Unigen*

*Qua marebat
Pia mater, du
Nati penas in*

Il baisse le re
le contemplant

*Quis est homo
Matrem Chris
In tanto suppli*

*Quis non posse
Christi Matrem
Dolentem cum*

La communa
attendris ; les in
mouvoir et gémi
dévot de la Mèr
suit d'une voix I

*Eia, Mater fon
Me sentire vim
Fac, ut tecum l*

*Fac ut ardeat ca
In amando Chr
Ut sibi complac*

Soudain, les c
duit, semble-t-il,
errent en pleurs
les cœurs des rel

religieux déjà
si des raisons
mmeil ne vient
munauté. Un

avisant, il dit :
igieux, suivant
et ordre eût été
les nuits pas-
; lamentations.
re, et si l'objet
la charité, qu'il

des rangs, reje-
yeux fixés en

rère à la figure
irmure confus,
ne ces paroles :
du Dante ! Le
es Douleurs !

ouilla, baisa le
e grand orgue.
raissait nimbée

x, l'orgue com-
armonie l'avait
piration toute
hin, il entonna

le la Croix où son
Mère de douleurs

ait son âme gémis-
la peine et la déso-

eligieuse terreur

car à la voix de frère Jacopone, l'image de Notre-Dame des Douleurs semblait se mouvoir et prendre vie tandis que l'écho sonore de la voûte gothique laissait croire que les anges en pleurs accompagnaient les notes lugubres du chantre inspiré. Celui-ci sanglotait, comme un pauvre exilé qui étouffe ses gémissements ; bientôt il leva les yeux vers un tableau précieux de la Passion, et concentrant ses regards sur la Mère des Douleurs il continua :

*O quam tristis et afflicta
Fuit illa benedicta
Mater Unigeniti !*

*Quæ mærebat et dolebat,
Pia mater, dum videbat
Nati pœnas inclyti.*

Oh ! qu'elle était triste et affligée,
cette Mère bénie du Fils unique de Dieu.

Elle était en proie à l'amertume et à
la douleur, cette tendre Mère, à la vue
des souffrances de son auguste Fils.

Il baisse le regard, et, le fixant profondément sur les religieux qui le contempnent avec un étonnement respectueux, il ajoute :

*Quis est homo qui non fletet
Matrem Christi si videret
In tanto supplicio ?*

*Quis non posset contristari,
Christi Matrem contemplari
Dolentem cum Filio ?*

Qui pourrait retenir ses larmes en
voyant la Mère du Christ dans un tel
supplice ?

Qui pourrait contempler sans être
contristé la Mère du Christ souffrant
avec son Fils ?

La communauté éclate en un sanglot ; tous les religieux soupirent, attendris ; les images, les statues qui ornent les autels semblent se mouvoir et gémir, on croirait qu'elles pleurent dans l'ombre... et le dévot de la Mère des Douleurs, reportant sur Elle son regard, poursuit d'une voix plus forte :

*Eia, Mater fons amoris,
Me sentire vim doloris
Fac, ut tecum lugeam !*

*Fac ut ardeat cor meum,
In amando Christum Deum,
Ut sibi complaceam.*

O Mère, source d'amour, faites-moi
ressentir l'acuité de votre douleur, afin
que je pleure avec vous !

Faites que mon cœur soit embrasé
d'amour pour le Christ mon Dieu et ne
songe qu'à lui plaire.

Soudain, les cierges s'éteignent. Un tremblement mystérieux produit, semble-t-il, par le mouvement d'ailes des esprits célestes, qui errent en pleurs à travers l'obscurité profonde du temple, agite tous les cœurs des religieux qui tombent à genoux. Des rumeurs étranges

se mêlent aux larmes et au chant, dont les dernières notes émeuvent vivement les âmes des Frères. Extasiés, ils écoutent le chantre disant à Marie :

*Virgo virginum proclara,
Mihi jam non sis amara,
Fac me tecum plangere.*

*Fac ut portem Christi mortem,
Passionis fac consortem,
Et plagas recolare.*

O Vierge, la plus illustre des vierges, soyez-moi miséricordieuse ; faites que je pleure avec vous.

Faites que je porte en moi la mort du Christ, que je sois associé à sa passion, et que je cultive le souvenir de ses plaies.

Maintenant le timbre de la voix mélodieuse et triste de frère Jacopone remplit le temple, elle est puissante et forte, parfois aussi languissante et faible, mais toujours pleine de tristesse.

Par moment elle ressemble à la voix d'un petit enfant qui pleure en voyant sa mère, qu'il croit avoir contristée. . . Et il ajoute :

*Fac me plagis vulnerari,
Fac me cruce inebriari,
Et cruce Filii.*

Faites que je sois blessé des blessures mêmes de votre Fils, faites que je sois enivré de sa croix et de son sang.

Puis, ce fut un moment solennel, impossible à décrire ; l'orgue lança comme une tempête de sons déchirants, les colonnes du temple tremblèrent, les arcs gémirent et on pouvait craindre que la voûte ne s'affaissât. C'était le moment où le frère Jacopone chantait :

*Flammis ne urar succensus,
Per te, Virgo, sim defensus
In die judicii !!*

Pour que je ne sois point la proie des flammes éternelles, ô Vierge ; soyez mon avocate au jour du jugement.

In die judicii ! . . . répétaient les religieux.

In die judicii ! . . . répétait l'écho multiplié.

Palpitant d'émotion et comme agonisant en présence du Juge suprême le chantre lui disait humblement :

*Christe, cum sit hinc exire,
Da per Matrem me venire
Ad palmam victoriae.*

O Christ, quand il me faudra sortir de cette vie, accordez-moi, par votre Mère, d'obtenir la palme de la victoire.

Soudain le religieux pâlit, comme si l'aile de la mort l'eût touché ; ses mains ne peuvent plus parcourir le clavier, et c'est à peine s'il accompagne ces dernières paroles qu'il murmure de sa voix expirante :

Quand
Fac ut
Paradi

Paradi
ne tombe
et voyant
visage, ils
Trois jour
à l'Eglise



tipliant les
miracles fu
demeura v
cialement
générale
Voilà l'ori
Toujour
le glorieux
le mardi.
surprenant

*Quando corpus morietur,
Fac ut anime donetur
Paradisi gloria!...*

Lorsque mon corps mourra, faites qu'à
mon âme soit donnée la gloire du
Paradis.

Paradisi gloria! Ce fut la dernière note qui retentit. Frère Jacopone tombe évanoui sur son siège ; les moines accourent, empressés, et voyant avec douleur qu'une pâleur sépulchrale s'étend sur son visage, ils le portent à son étroite cellule et l'étendent sur son grabat. Trois jours après, l'auteur du *Stabat Mater* s'envolait au ciel, léguant à l'Eglise cette hymne de la douleur qui vivra autant que les siècles,
(*Le Rosier de saint François.*)



Chronique Antonienne

La dévotion des treize Mardi



Le mardi 17 juin 1231, la ville de Padoue était en émoi : au chant des psaumes et des hymnes sacrées, à travers les rues tapissées de fleurs et de verdure, le corps de saint Antoine, mort le vendredi précédent, était

transporté du couvent des Clarisses à l'Eglise des Frères-Mineurs, où devait avoir lieu l'inhumation. Jamais pareilles démonstrations de regrets, jamais marques plus expressives de vénération ne s'étaient vues à Padoue ; aussi le saint Thaumaturge répondit-il à cet enthousiasme en multipliant les marques de sa puissante intercession auprès de Dieu. Les miracles furent si nombreux et si étonnants que le souvenir de ce jour demeura vivace parmi les Padouans ; peu à peu ils consacrèrent spécialement le mardi au culte du Saint et ce fut même une croyance générale qu'on obtenait, ce jour-là, tout ce qu'on lui demandait. Voilà l'origine de la dévotion aux mardis de saint Antoine.

Toujours les faveurs et les grâces obtenues furent une preuve que le glorieux Thaumaturge aime à être prié et honoré plus spécialement le mardi. Cependant en 1617, cette dévotion prit un accroissement surprenant. Une noble dame de Bologne réclamait avec instance

une grande faveur par l'intercession de saint Antoine. Une nuit, elle le vit en songe : « Visite, lui dit le Saint, pendant neuf mardis, mon image dans l'église de saint François, et tu seras exaucée. » La pieuse dame s'empressa d'obéir et elle obtint ce qui était si ardemment désiré. Les Frères-Mineurs divulgèrent le miracle, et recommandèrent vivement la dévotion aux *neuf mardis*. Cette pratique se répandit dès lors dans toute l'Italie et dans beaucoup d'autres contrées du monde catholique.

La dévotion du peuple ne s'en tint pas là : quelques fidèles n'ayant pas obtenu ce qu'ils désiraient, après neuf mardis, portèrent à *treize* le nombre de ces jours destinés à honorer le Saint, et cela en souvenir de sa bienheureuse mort arrivée le 13 du mois de juin.

L'Eglise a toujours sanctionné cette dévotion ; le 1^{er} mars 1898, S. S. Léon XIII a accordé à *tous les fidèles qui, contrits et confessés, communieront pendant 13 mardis consécutifs... et feront une méditation ou une prière, ou tout autre exercice de piété à la gloire et à l'honneur de saint Antoine, une indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire, chacun de ces mardis...*

Cette année, la treizaine de mardis préparatoire à la fête du puissant Thaumaturge doit commencer le 17 mars. Nous engageons nos Tertulaires à suivre ces saints exercices autant qu'il sera en leur pouvoir ; c'est un des meilleurs moyens d'honorer saint Antoine et de se le rendre favorable. On choisit, suivant son attrait, quelques prières en son honneur ; il serait bon aussi de donner quelques aumônes, d'assister à la sainte messe, de faire brûler un cierge devant l'image du Saint ; pour gagner les indulgences, il est indispensable de se confesser et de communier. Enfin ceux qui prient saint Antoine doivent se rappeler cette parole de la Sainte Ecriture : *Dieu n'exauce pas les pécheurs et leurs louanges ne lui sont point agréables*. Tous ceux qui voudront obtenir une grâce par l'intercession du Saint feront donc bien de commencer leurs exercices par une bonne confession, car la pureté de conscience est la grande condition de la prière. (1)



NÉCROLOGIE

Montréal. — Fraternité Notre-Dame des Anges. — Mlle Julie Martin, en religion Sr Marguerite, décédée dans le cours du mois de janvier, après 7 ans de profession.

— Mlle Jeanne Arsenaux, décédée le 5 février à la Pointe Claire.

(1) Comme les années précédentes, les exercices des treize mardis seront prêchés dans l'Eglise Saint François, rue Dorchester, à Montréal.

— Fraterr

Caroline Rabe
19 janvier, apr

— Dame El
Marguerite de
fession.

— Dame Ol
dée le 22 janvi

Saint-Hen

Guenette, en r

née 1902, à l'â

— Dame Fra
te Elizabeth, d

après 2 ans de

— Dame veu
novembre dern

— Dame veu
Antoine, décé

était novice et a

Saint-Dési
gion Sr Sainte-l

de profession.

Sainte-Thé
après 6 ans de p

Sainte-Mo
Marguerite, dé

profession sur sc

Casselman.
Cette personne

manda et obtint

La Pointe d

Pierre, décédée l

sion.
Malgré sa longu

reuse de quitter la te
confiante en Dieu e
couronne promise à

Saint-Laure
Dubé, en religion

ans de profession

— M. Cléopha
janvier, après 17

— M. Cléopha
après 1 1/2 mois de

Ascot Corne
Alphonse Coutur

de 33 ans, après t
a fait profession s

Elisabeth de H

— **Fraternité Sainte-Elisabeth.** — Dame Damase Pilon, née Caroline Rabeau, en religion Sr Sainte Thérèse de Jésus, décédée le 19 janvier, après 3 ans de profession.

— Dame Elzéar Laliberté née Delphine Gervais, en religion Sainte Marguerite de Cortone, décédée le 17 janvier, après 15 ans de profession.

— Dame Olivier Giroux, en religion Sr Catherine de Jésus, décédée le 22 janvier, âgée de 68 ans, après 8 ans de profession.

Saint-Henri de Lévis. — Dame Louis Lemieux née Camille Guenette, en religion Sr Sainte Claire, décédée dans le cours de l'année 1902, à l'âge de 57 ans, après 1 mois de profession.

— Dame France Beaudouin, née Ursule Blais, en religion Sr Sainte Elizabeth, décédée dans le cours de l'année 1902, âgée de 66 ans, après 2 ans de profession.

— Dame veuve Séraphin Morin, née Zoé Mercier, décédée le 3 novembre dernier âgée de 75 ans.

— Dame veuve P. Rouleau, née Rose Bernier, en religion Sr Saint Antoine, décédée le 1^{er} novembre dernier à l'âge de 72 ans. Elle était novice et a fait profession sur son lit de mort.

Saint-Désiré. — Dame G. Vachon, née Clara Drapeau, en religion Sr Sainte-Domithilde, décédée le 24 juillet dernier, après 2 ans de profession.

Sainte-Thérèse. — Dlle Sophie Provost, décédée le 8 janvier après 6 ans de profession.

Sainte-Monique. — Dame Elizabeth Crevier, en religion Sr Marguerite, décédée le 15 janvier, âgée de 69 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

Casselman. — Dame Ferdinand Pagé, décédée le 9 janvier. Cette personne fut la première qui entra dans le Tiers-Ordre, et demanda et obtint l'érection d'une Fraternité.

La Pointe du Lac. — Dlle Céline Garceau, en religion Sr Saint Pierre, décédée le 10 janvier, âgée de 43 ans, après 22 ans de profession.

Malgré sa longue et douloureuse maladie elle est morte en souriant, étant heureuse de quitter la terre le samedi comme elle l'avait tant désiré. Comme elle était confiante en Dieu et en saint François, espérons qu'elle jouit maintenant de la couronne promise à ceux qui passent sur la terre en faisant le bien.

Saint-Laurent. — Dame Benjamin Hudon, née Rose-Anna Dubé, en religion Sr Sainte-Rosalie, décédée le 10 janvier, après 18 ans de profession.

— M. Cléophas Lapointe, en religion Fr. Charles, décédé le 15 janvier, après 17 ans de profession.

— M. Cléophas Deguire, décédé le 20 janvier, à l'âge de 58 ans après 1 1/2 mois de profession.

Ascot Corner. — **Fraternité Sainte-Elisabeth.** — Dame Alphonse Couture, née Elmire Tanguay, décédée le 15 janvier, âgée de 33 ans, après une longue maladie soufferte avec résignation. Elle a fait profession sur son lit de mort et a reçu en religion le nom de **Elisabeth de Hongrie.**

Saint-Joseph de Lévis. — Mr Pierre Bourget, en religion Fr. Joseph, décédé le 9 février, à l'âge de 80 ans, après 11 ans de profession.

La Baie Saint-Paul. — Mr Alphonse Gagnon, décédé le 19 janvier, à l'âge de 72 ans, après 10 ans de profession.

— Dame Adèle Tremblay, épouse de feu Ephrem Simard, décédée le 4 février, âgée de 76 ans, après 9 ans de profession.

Saint-Boniface de Shawinigan pour l'année 1902. — Mr Cyprien Pelletier, en religion Fr. François, décédé le 7 avril, après 6 ans de profession.

— Dame Zoé Millette, épouse de Eusèbe Bellemare, décédée le 4 avril, âgée de 70 ans. Elle était novice et a fait profession la veille de sa mort.

— Dame Charles Carle, née Hermâisse Caron, en religion Sr Claire d'Assise, décédée le 3 août, à l'âge de 45 ans, après 17 ans de profession.

Femme chrétienne, épouse dévouée, elle avait toujours donné l'exemple des vertus chrétiennes : après 15 jours d'une douloureuse maladie, sa mort édiante a été le couronnement d'une vie bien remplie.

— Dame Joseph Désaulniers, née Loiseur Lupien, en religion Sr Thérèse de Jésus, décédée le 18 octobre, âgée de 33 ans, après 12 ans de profession.

— Dame Jacques Gélinas, née Marie Gélinas, décédée le 26 octobre, à l'âge de 21 ans.

— Dame Paul Lemay, née Henriette Lacerte, décédée le 10 novembre, à l'âge de 70 ans.

Ancienne Lorette. — Mr Xavier Noël, décédé le 12 janvier, âgé de 33 ans, après 4 ans de profession.

— Dame Adolphe Bureau, née Antoinette Martineau, décédée le 15 janvier, âgée de 36 ans, après 3 ans de profession.

Elle est morte, entourée de ses cinq petits enfants, leur disant : Je m'en vais au ciel.

Joliette. — Dame Rainville, décédée le 9 février. Elle était Tertiaire depuis plusieurs années.

Saint-Rémi. — Dlle Adéline Paquette, décédée le 29 janvier, âgée de 54 ans, après 15 mois de profession.

Saint-Alban. — Dlle Philomène Auger, en religion, Sr Sainte-Delphine, âgée de 45 ans, décédée le 12

Saint-Benoît. — Dame Thomas Richer, en religion Sr Madeleine, décédée le 25 janvier, âgée de 58 ans, après 13 ans de profession.

Elle sut ouvrir sa main aux œuvres pieuses et charitables, aussi munie de tous les secours de la religion, elle vit arriver la mort sans trouble et sans frayeur.

— Dame Vve. Joseph Demers, en religion Sr Claire, décédée le 26 janvier, âgée de 24 ans, après 9 ans de profession.

Après avoir été un modèle de piété aux jeunes filles elle fut un modèle de résignation aux jeunes femmes dans les épreuves et les douleurs que Dieu ne lui épargna pas, ainsi qu'il a coutume de traiter les amis de son Divin Cœur.

E. B. Tertiaire.

R. I. P.